

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE DU PROJET.....	7
1. LA SITUATION AUDIOVISUELLE AU PLAN NATIONAL.....	7
1.1. <i>Lecture publique et grands établissements.....</i>	7
1.2. <i>Les Bibliothèques Universitaires.....</i>	8
1.3. <i>L'offre éditoriale.....</i>	10
2. LA SITUATION LOCALE.....	14
2.1. <i>L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).....</i>	14
2.1.1 Bref historique.....	14
2.1.2 Les enseignements dispensés.....	15
2.1.3 Le public étudiant.....	16
2.2. <i>Le SCD.....</i>	17
2.2.1 Les missions du SCD.....	17
2.2.2 Organisation générale.....	19
2.2.3 L'image animée : une démarche volontariste.....	21
DEUXIÈME PARTIE :ANALYSE DE L'EXISTANT.....	22
1. L'ENVIRONNEMENT AUDIOVISUEL DE LA BULCO.....	22
1.1. <i>hors les murs : le réseau de lecture publique.....</i>	22
1.2. <i>dans les murs : la cellule NTE (Nouvelles Technologies Educatives) et le Centre de Ressources Pédagogiques.....</i>	24
2. L'ESPACE AUDIOVISUEL DE LA BULCO.....	27
2.1. <i>Historique.....</i>	27
2.2. <i>Le fonctionnement des trois sections.....</i>	29
2.2.1 Espaces et ergonomie.....	29
2.2.2 Le groupe transversal Vidéo.....	30
2.2.3 Les fonds : options de chaque section.....	32
2.2.4 Le SI.....	33
2.2.5 La consultation à Dunkerque.....	34

2.2.6	Les difficultés de fonctionnement rencontrées	35
3.	UN ETAT DE LA COLLECTION D'IMAGES ANIMEES	36
3.1.1	Eléments budgétaires.....	36
3.1.2	Eléments quantitatifs	36
3.1.3	Eléments de contenu.....	37
3.1.4	Résultat de l'évaluation	42
3.1.5	Les ouvrages et les revues de cinéma de Boulogne	43

TROISIÈME PARTIE : QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIONS

D'IMAGES ANIMÉES À LA BULCO?45

1.	ANALYSE DES RÉFÉRENCES EXTÉRIEURES	45
1.1.	<i>Panorama de vidéothèques de SCD : synthèse de questionnaires.....</i>	45
1.2.	<i>Zoom sur la Vidéothèque de la BU de Reims.....</i>	49
2.	CONDITIONS DE FOND A L'ELABORATION D'UNE OFFRE AUDIOVISUELLE	52
2.1.	<i>Appréhender le public potentiel.....</i>	52
2.2.	<i>Définir une politique d'acquisition</i>	53
2.3.	<i>Obtenir les moyens financiers pour soutenir le développement des collections</i>	53
2.4.	<i>Communiquer autour du domaine.....</i>	53
2.5.	<i>Travailler sur la programmation d'animations vidéos</i>	54
2.6.	<i>Développer le partenariat.....</i>	54
2.7.	<i>Développer des compétences nouvelles chez les bibliothécaires.....</i>	55
2.8.	<i>Renforcer le groupe transversal Vidéo.....</i>	55
	Constituer un sous-groupe.....	56
3.	DEVELOPPER UNE COLLECTION D'IMAGES ANIMEES	57
3.1.	<i>premier scénario : constitution d'une collection étroitement liée aux enseignements universitaires</i>	57
3.2.	<i>deuxième scénario : constitution d'une collection de culture générale liée à la formation et à l'information des étudiants.....</i>	59
3.3.	<i>troisième scénario : constitution de fonds spécialisés par section.....</i>	61
3.4.	<i>Tableau comparatif des trois scénarios.....</i>	64

CONCLUSION.....	66
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	67
ANNEXE	70

Introduction

La rentrée 2003 de la Bibliothèque Universitaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale voit s'ouvrir, dans les trois sections principales de la BU, un service de consultation sur place de films.

Mon intérêt pour les images animées a pu ainsi rejoindre l'actualité du service. Pour avoir travaillé sur plusieurs projets dans des vidéothèques de lecture publique, et dans des Cinémathèques, la proposition de participer au service Vidéo était réjouissante. C'est dans cette perspective que s'est définie la problématique de ce dossier d'aide à la décision.

Le dispositif technique de diffusion mis en place à la BULCO est ambitieux, sans doute encore exceptionnel au sein d'une bibliothèque universitaire. Plusieurs facteurs ont permis le développement de ce service, on y reviendra tout au long de ce dossier. La logique historique du projet est celle d'une extension des projets informatiques liés au Système d'Information (SI).

Ce qui caractérise matériellement l'image animée, un signal sur un support aveugle, nécessite une médiation technique, même pour une image numérisée (dématérialisée). Cela implique, pour une bibliothèque, un investissement dans l'achat d'un matériel de lecture des images. Ces aspects économiques et techniques sont importants dans la place de l'image en bibliothèque. Le plus souvent, surtout en bibliothèque universitaire, le schéma de développement d'un tel service est inverse : à l'initiative d'un bibliothécaire ou chef de section volontariste, une collection audiovisuelle est constituée, sans les moyens financiers nécessaires à l'ouverture d'un espace de consultation sur place ; c'est par exemple le cas pour les Vidéothèques des BU de Reims (2000 documents) ou de Paris X (3800 documents), qui présentent des collections construites, fournies, et beaucoup empruntées, dans des espaces réduits, mal adaptés et avec un ou deux postes de consultation, bref un service au pouvoir attractif voisin de zéro (voir les présentations de ces services Partie 3).

Ainsi l'investissement financier lourd qui a été fait par la BULCO (plus de cent cinquante mille euros) est à souligner. Cet investissement a permis de créer un outil technique de diffusion sophistiqué. C'est un atout dont il faut tirer le meilleur

parti. Pour les bibliothécaires la question est maintenant : quelle politique documentaire définir ? Pour commencer de répondre il est nécessaire de clarifier les spécificités bibliothéconomiques de l'image animée. Un certain nombre d'orientations existe déjà dans les pratiques des acquéreurs, elles seront présentées ci-après, suivies d'une proposition de trois scénarios possibles de développement des collections.

Ce dossier s'attache à un seul des volets du nouvel Espace Vidéo : celui des collections avec supports (VHS et DVD). La capacité du système de diffuser en réseau également des films numériques (sous forme de fichier) sera simplement abordée. Reste que l'enjeu de développement du service est de ce côté-là.

Ce dossier, et plus particulièrement la dernière partie, espère pouvoir contribuer à activer quelques pistes de travail permettant aux collègues de s'approprier ce nouvel espace et de créer une collection de films adaptée à leur établissement.

première partie : Le contexte du projet

1. LA SITUATION AUDIOVISUELLE AU PLAN NATIONAL

1.1. Lecture publique et grands établissements

Les bibliothèques de lecture publique bénéficient depuis 1979 de la politique de développement de leur ministère de tutelle, celui de la Culture. La Direction du Livre et de la Lecture, à travers la Mission pour l'audiovisuel et la création, en 1989, *d'Images en bibliothèques* (association professionnelle au service des bibliothécaires spécialisés), permet à un nombre important de Bibliothèques Municipales et de Bibliothèques Départementales de Prêt, de mener une véritable politique documentaire dans le domaine et de proposer à leurs publics des collections audiovisuelles importantes, représentatives de l'art cinématographique dans sa diversité. C'est également le cas pour les grandes institutions comme la BnF et la BPI, selon leurs missions.

Outre les apports de sensibilisation, de formation, de conseil, et de partenariat des relais de tutelle, c'est, en terme d'offre, une plus-value capitale. Ainsi le ministère négocie-t-il directement auprès de différents producteurs les droits permettant aux collectivités sous sa tutelle d'acquérir à prix raisonnable et en conformité avec le droit audiovisuel, des titres de films pour leurs collections. Le catalogue proposé est aujourd'hui riche de 2000 titres (CNC/Images de la culture¹).

Mais ces ressources ne peuvent être achetées par les autres bibliothèques, les Bibliothèques Universitaires (ou les Services Communs de la Documentation), qui dépendent du Ministère de l'Education.

Par ailleurs, la BnF et la BPI, restent des établissements de référence. L'évolution de ces deux établissements, pionniers et pilotes dans ce domaine, permet de

comprendre les enjeux de l'audiovisuel au service de la connaissance. Fondateurs et initiateurs de festivals², de colloques, de formations, ces établissements ont largement contribué à l'émergence d'une culture documentariste et à la mise en valeur de la production historique des films documentaires³. Leurs sites⁴, leurs catalogues, leurs productions bibliographiques, leurs publications sont des outils extrêmement intéressants pour les bibliothécaires des BU.

1.2. Les Bibliothèques Universitaires

La disparité évoquée, face à l'offre, est l'une des principales raisons de la faible présence de collections d'images animées en BU. Cette pénurie de l'administration de tutelle est un des freins majeurs pour les établissements désireux de rattraper le retard pris dans ce domaine. C'est aussi un motif de disqualification du personnel des bibliothèques universitaires qui ignore, dans sa grande majorité, les spécificités du patrimoine audiovisuel. Ainsi les vidéothèques (terme générique) qui existent en BU sont-elles majoritairement l'aboutissement d'initiatives volontaristes de bibliothécaires, parfois en collaboration avec un enseignant entreprenant, avec toutes les difficultés inhérentes à une démarche isolée. Cette carence ministérielle pèse plus lourd dans la faible place de l'image animée en BU que les différentes difficultés objectives, complexités juridiques, supports spécifiques, circuits restreints de diffusion, formations récentes pour les bibliothécaires, obstacles aujourd'hui partiellement aplanis.

Parallèlement, la place des films dans les cursus d'études et au programme des concours d'enseignement se développe. L'année passée, au CAPES d'anglais par exemple, le thème était le crime organisé, à la ville et à l'écran, avec des films de M. Curtiz, H. Hawks et J. Huston ; cette année les films aux programmes sont *Un*

¹ Le catalogue de films documentaires pour les bibliothèques publiques, la BnF et la BPI : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/stalker/pres.htm>

² Le *Cinéma du réel*, festival international de films ethnographiques et sociologiques, est organisé par la BPI depuis 1979. La 26^{ème} édition se tiendra du 5 au 14 mars 2004. Voir le site de la BPI (puis Cinéma du réel).

³ Voir *La Collection de films documentaires de la BnF*, article dans lequel Sylvie Dreyfus synthétise les axes d'acquisitions de la collection. On retiendra les grandes thématiques (littérature, musique, représentation de la société française), la constitution d'une Cinémathèque, parcours raisonné à travers l'histoire du cinéma, la mise à profit du Mois du film documentaire et la volonté de représenter les nouveaux champs couverts par le cinéma documentaire contemporain. (BBF, 2003. t.48, n°2).

⁴ www.bnf.fr (puis Collections et départements, puis Audiovisuel) ; www.bpi.fr (puis Catalogues et autres bases, puis Documents son-vidéo). . Le PPP d'Isabelle Martin (ENSSIB, 2002), présente le fonctionnement des services vidéo de ces deux établissements (cf. bibliographie). Concernant les projets de numérisation en cours de la BPI, on renvoie au DCB 12, *La Place de l'audiovisuel à la bibliothèque de l'INHA* (Enssib, 2003).

Tramway nommé désir, d'E. Kazan, et *El Embrujo de Shangai*, de Fernando Trueba, et pour l'agrégation de *Lettres Sans Toit ni Loi*, d'Agnès Varda. Aucun de ces films n'est disponible pour les bibliothèques.

Entre 1995 et 1997, plusieurs journées d'études et des rencontres, ainsi qu'une enquête sur les services audiovisuels des bibliothèques universitaires se sont déroulées. Michel Melot, alors président du Conseil Supérieur des Bibliothèques, était président d'Images en bibliothèques ; il a activement contribué à ces débats. Plusieurs documents de synthèse ont été produits⁵, attendant un relais auprès du Ministère de l'Education. Claude Jolly, Sous-Directeur des bibliothèques, ouvrait ainsi le compte-rendu de la journée d'étude de 1995 : « Les besoins [d'images animées] sont très divers, ce qui rend très diverse la solution des problèmes : cet aspect nous distingue de la lecture publique. L'université a une palette de besoins extraordinairement divers, ce qui rend l'enjeu à la fois difficile mais intéressant.(.../...) A l'époque où l'on s'interroge sur le multimedia, on ne saurait faire l'impasse sur l'image ». Cette même année est paru le seul ouvrage professionnel sur la question⁶. Depuis 1995, il semblerait que la situation n'a pas beaucoup évolué. Dans le dossier *IMAGES* d'un BBF récent⁷, aucune bibliothèque universitaire française n'est représentée.

Cette suspicion à l'égard de ces documents, due à des freins objectifs mêlés à l'héritage, peut-être pas encore suffisamment problématisé dans notre profession, de la tradition de l'imprimé, présente des similitudes avec la lente acceptation de *l'action culturelle* en BU ; il y a pourtant là un enjeu essentiel pour les SCD dans leurs missions d'ouverture et d'accompagnement de formation de leurs publics. En paraphrasant l'intitulé d'un colloque sur l'animation culturelle en bibliothèque, organisé en 1995 par la BPI, on pourrait demander : « les images animées, hasard ou nécessité ? »

⁵ *L'Audiovisuel dans les bibliothèques universitaires, état des lieux*, Médiadix/Images en Bibliothèques, 20 novembre 1995, avec une introduction par Claude Jolly, sous-directeur des bibliothèques à la DISTB. *Photographie d'un service audiovisuel en bibliothèque universitaire (1997)*, une enquête DISTNB/Images en bibliothèques, avec une introduction de Brigitte Loret, conservatrice, responsable de la vidéothèque de la bibliothèque universitaire de Reims, 1997. Ces documents sont téléchargeables sur le site d'Images en Bibliothèques www.imagenbib.com

⁶ *Les Images dans les bibliothèques*, C.Collard, I. Giannatasio et M. Melot (Cercle de la librairie, 1995).

⁷ BBF 2001. t.46, n°5

1.3. L'offre éditoriale

La constitution d'une collection de films, outre les paramètres internes de la politique documentaire à laquelle elle renvoie, est tributaire de deux contraintes externes. D'une part, la disponibilité des documents : édités ou inédits, les documents audiovisuels ne recouvrent pas exactement tous les champs du savoir, comme peut le faire l'offre imprimée. A l'inverse, ils ont leurs propres domaines d'excellence. D'autre part, le respect d'une juridiction spécifique⁸, et de procédures d'acquisition particulières.

Ces deux éléments sont liés : un document ne devient disponible pour une bibliothèque que si les droits ont été préalablement négociés ; c'est le cas par exemple de la DLL ou du fournisseur commercial l'ADAV (Atelier de Diffusion Audiovisuel) qui négocient régulièrement les droits des documents qu'ils proposent ensuite dans leurs catalogues. Ces documents deviennent alors « édités » ; les acquéreurs doivent donc être vigilants, s'assurer de la nature des droits acquis et des conditions d'utilisation indiquées pour chaque titre : droits pour le prêt individuel et/ou pour la consultation sur place. Ces droits sont le plus souvent attachés au support, ils interdisent donc la reproduction et doivent figurer sur les factures. Parfois, selon ces droits, le coût du document varie (plus cher pour la consultation sur place que pour le prêt). Tous les catalogues, fournisseurs institutionnels, commerciaux ou associatifs, mentionnent maintenant très clairement la nature des droits négociés et le type d'utilisation possible dans la collectivité acquéreuse ; de même des synthèses du droit audiovisuel existent maintenant dans les ouvrages professionnels⁹.

La bibliothèque peut aussi négocier elle-même les droits d'un document « inédit » qui l'intéresse ; dans ce cas là un contrat doit être établi entre le producteur, ou l'ayant droit, et la bibliothèque. C'est assez peu fréquent dans les bibliothèques car cela demande du temps, une compétence juridique spécifique et coûte souvent cher

⁸ Noter de penser aux droits à verser à la SACEM (agence de droits collectifs, société d'auteurs).

⁹ *Le Droit d'auteur et les bibliothèques*, sous la direction de Yves Alix (éd. Du cercle de la Librairie, 2000). Sites internet à consulter sur les questions juridiques : Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle, 6, rue de Madrid 75008 Paris Tél. : 0145.22.07.07. courriel : alpa-anti-piracy@wanadoo.fr. Site en cours de reconstruction. Association des bibliothécaires français. <http://abf.asso.fr/dossiers/droitdauteur/> ENSSIB. http://www.enssib.fr/bibliothèque/dossthem/cadre_droit_info.html Ministère de la culture et de la communication. <http://www.droitsdauteur.culture.gouv.fr>

(le prix s'établit généralement à la minute pour les producteurs commerciaux et institutionnels, et plus souvent par forfait pour les producteurs associatifs ou individuels). Néanmoins, dans certains cas, ce peut être une solution intéressante¹⁰. Concernant les bibliothèques, le droit est le plus souvent attaché au support et cesse donc lorsque celui-ci est hors d'usage. Puisque la reproduction n'est pas autorisée, il faudra alors acheter un autre support. Ces documents ne sont donc pas appelés à être conservés, mais renouvelés. Cela autorise l'achat des VHS, encore très présentes dans les catalogues.

En clair, il est illégal d'enregistrer un film à la télévision, comme d'acheter un document audiovisuel dans le commerce, et de le mettre à la disposition des étudiants (en prêt ou en consultation sur place) : la possession du support n'emporte pas celle des droits nécessaires à l'utilisation de l'œuvre. Récemment encore, il existait des « vidéothèques sauvages », soit au sein d'UFR, soit même dans la BU, constituées de films enregistrés à la télévision, donnés sans contrat établi, ou achetés dans le commerce ; les contrôles et les poursuites judiciaires se multipliant, le droit audiovisuel étant mieux respecté par les professionnels de la documentation, la situation se régularise et c'est ainsi que la mise en place d'une vidéothèque à la BU devient une alternative légale à une pratique frauduleuse ; ce fut une des raisons de la création de la Vidéothèque de la BU de Strasbourg par exemple.

La numérisation relève du droit de reproduction, et n'est donc généralement pas (sauf mention expresse), autorisée par les contrats. C'est le cas pour l'ADAV notamment, et la majorité des fournisseurs courants des bibliothèques, qui ne négocient leurs droits que par rapport au support. C'est un élément capital à prendre en compte dans les cahiers des charges de création de Vidéothèque.

Compte tenu des droits juridiques spécifiques évoqués plus haut, les sources d'acquisition passent majoritairement par l'utilisation de catalogues constitués pour les bibliothèques et collectivités. En France plusieurs institutions proposent des catalogues dédiés, ainsi que, de plus en plus de fournisseurs commerciaux, généralistes ou thématiques, et des associations, le plus souvent spécialisées (vidéo

¹⁰ En particulier pour un fonds de « littérature grise » audiovisuelle (cf. partie 3, 2.8)

art, animation). Les plus courants, en partie utilisés par la BULCO, permettent la constitution d'un premier fonds audiovisuel, de façon assez aisée et avec un budget d'acquisition raisonnable. C'est le cas du projet en cours de la BULCO.

Parmi de nombreuses sources¹¹, on signale ici quelques fournisseurs principaux, ainsi qu'une source d'acquisition gratuite, certains programmes audiovisuels à enregistrer.

Fournisseurs institutionnels, commerciaux, et associations :

ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelles) : un catalogue imprimé qui recense 21000 références, et en ligne www.adav-assoc.com. L'intérêt de ce fournisseur réside dans les accords passés régulièrement avec des éditeurs indépendants, qui permettent de proposer de plus en plus de films, notamment dans le domaine du documentaire, sur les deux supports. Cette centrale d'achat permet aussi l'accès à des films de l'INA, d'Art et Education ou du CNRS à des prix raisonnables. Quelques titres de cinéma expérimental sont représentés, notamment de Re-voir Vidéo www.re-voir.com et de 10Tribauthèque (tél. : 02.99.86.89.37). Le *Cahier Vidéothèque*, qui présente un cinéaste, un producteur, une série, est un bon outil de repérage et de sélection.

L'ADAV propose également des sélections thématiques pour le Mois du film Documentaire (cette année par exemple, Justice, Nouvelle économie/mondialisation, Palestine).

ARTE : un catalogue imprimé pour les années 1992-1996, et en ligne www.artepro.com qui donne accès au catalogue des titres dont la chaîne a les droits.

L'Association Art et Education : catalogue imprimé, support VHS. Productrice du Canal du savoir, l'association édite 120 titres signés par des écrivains, des artistes, des professeurs du Collège de France, des universités etc. Propose une série de documents regroupés par collections (Histoire de la Littérature, Antiquité, Grands historiens). Tarif intéressant, par titre ou collection.

CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) : www.cnrs.fr/diffusion
Produit et diffuse des films réalisés par ou avec des chercheurs, toutes disciplines scientifiques confondues. Plus de 900 titres intéressants en sciences exactes et en sciences humaines et sociales.

HEURE EXQUISE ! : L'association¹² *Heure exquise !* est un distributeur non commercial, spécialisé dans les œuvres de création et l'art vidéo. Elle propose, via l'association *Nuit de chine !*, des films à la vente et à la location, et pour des animations. L'association propose aussi des programmations, des formations, et un centre de documentation spécialisé. Le musée d'Orsay lui a récemment confié la

¹¹ Cette liste renvoie à l'excellente synthèse établie par Annie Méténier-Nabet, du Centre Audiovisuel et Multimédia de l'université Toulouse le Mirail, *Sources de prêt gratuit ou location de documents audiovisuels*, publiée sur Biblio-fr le 5/7/02. C'est, à notre connaissance, le document le plus complet sur la question.

¹² L'adhésion annuelle est de 15 euros

distribution d'une soixantaine de co-productions www.exquise.org . Le site www.heureexquise.com donne accès au catalogue.

INSEP (Institut national du Sport) : catalogue imprimé et en ligne www.insep.fr uniquement VHS.

IRD (Institut de Recherche pour le Développement) : catalogue imprimé (130 titres) et en ligne www.ird.fr/ . Propose des documents, issus de la recherche scientifique, sur les thèmes de l'eau, des milieux terrestres et marins, de la santé, de l'ethnologie.

Médiathèque des Trois Mondes : catalogue imprimé et en ligne www.cine3mondes.fr

Diffuse des documentaires et fictions d'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique Latine, et sur l'immigration en France. Diffuse également certains titres du distributeur K Films, sur l'Irlande, la Palestine et Israël.

RMN (Réunion des Musées Nationaux) : un catalogue imprimé annuel, qui présente l'ensemble de sa collection « La vidéothèque de l'art ».

SFRS (Service de la Recherche Scientifique) : catalogue cédérom et en ligne www.sfrs.fr. Il est le pendant du CNDP pour l'enseignement supérieur, et diffuse une partie (2050 références) de la production universitaire.

Les Productions universitaires : Contacter directement les services audiovisuels des universités. Certains sont répertoriés sur le site suivant : www.auscav.u-bordeaux2.fr

Programmes audiovisuels à enregistrer

Insuffisamment connues ces sources sont une mine pour les vidéothèques universitaires, mais demandent une organisation interne de travail à mettre en place.

Certains programmes, diffusés à la télévision, ont fait l'objet d'accords entre l'Etat et les producteurs pour une libre utilisation de ces documents (enregistrement, diffusion, copie, bien sûr toujours dans le respect de l'œuvre et de ses auteurs). Par exemple sont diffusés dans ce cadre conventionnel les séries « Paysages », « Palette », « Corpus Christi », « les Mots du Droit », « Les Mots de l'économie », plusieurs documentaires sur l'actualité ou sur l'histoire etc. La liste complète, qui s'enrichit régulièrement, est consultable en ligne www.cndp.fr/tice/teledoc/

Dans ce domaine ce sont les Amphis de la Cinquième qui sont les plus connus et utilisés. Ce sont en grande majorité des conférences, toutes disciplines confondues, données par des universitaires, ou des documents de vulgarisation scientifique produits par des universités. On peut recevoir les programmes en s'inscrivant à l'adresse suivante : sympa@univ-nancy2.fr

En ce qui concerne l'enseignement de l'anglais, l'enregistrement de certaines émissions diffusées par BBC World et BBC Prime, est rendu possible depuis 2001. Voir les conditions et les programmes sur le site www.educnet.education.fr/langues (rubrique Dossiers).

Il reste néanmoins nécessaire pour le bibliothécaire de pouvoir circuler dans ces catalogues, c'est-à-dire de créer ses outils de repérage et de sélection.

2. LA SITUATION LOCALE

2.1. L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

2.1.1 Bref historique

« Allier la pluridisciplinarité et la multipolarité pour la réussite du plus grand nombre » : projet fondateur de l'université du Littoral qui a fêté ses dix ans en 2001. Créée au titre du programme Université 2000, l'ULCO est implantée dans quatre villes moyennes, toutes sous-préfectures, de deux départements, le Nord et le Pas -de -calais : Boulogne sur mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer.

La présidence, les instances dirigeantes et les services centraux sont sur le site de Dunkerque. L'éclatement de l'université sur plusieurs sites n'est pas strictement disciplinaire, mais favorise la relation de proximité avec les usagers, dans une région pauvre et sans tradition universitaire (Lille est loin du littoral), conformément au plan « Université 2000 ».

Caractérisée par son implantation multipolaire, à l'instar de ses voisines de l'Artois et de Valenciennes, sa situation géographique est exceptionnelle : excepté pour Saint-Omer, l'université dessert trois villes portuaires. Cet « esprit du littoral » se traduit par des enseignements et des études spécialisés, environ un tiers des formations de l'ULCO est consacré à l'étude des espaces et des milieux maritimes.

Les grandes priorités du contrat quadriennal 1998-2001 portaient sur la diversification des formations et le développement de la recherche. La carte des formations s'étant étoffée, la période quadriennale 2002-2005 s'engage sur deux axes : renforcer la recherche (poursuite du développement des troisièmes cycles, renforcement des activités de l'école doctorale avec des efforts d'intégration dans les réseaux de recherche), et pour l'ensemble des usagers de l'ULCO, étudiants majoritairement issus de familles modestes, la lutte contre l'échec (pérennisation des actions de réorientations régulières et des tutorats, mise en place d'une semaine d'intégration pour les primo arrivants, et des parcours d'étude personnalisés). La professionnalisation de la formation continue universitaire occupe également une place importante dans le contrat 2002-2005.

L'ULCO s'est par ailleurs engagée dans l'adaptation progressive de ses filières au dispositif « Licence Master Doctorat » (LMD).

2.1.2 Les enseignements dispensés

Pluridisciplinaire, l'ULCO propose des enseignements dans toutes les disciplines, à l'exception de la Médecine, de l'Odontologie, de la Pharmacologie, de la Sociologie, de la Psychologie et de la Philosophie.

Depuis l'origine de l'université, l'activité a été déployée selon deux grands axes thématiques complémentaires, «environnement» et «hommes sociétés et espaces littoraux», auquel vient de s'ajouter un troisième axe : «Mathématiques et Sciences Informatiques pour l'Ingénieur».

La répartition par site est schématiquement la suivante : le site de Calais est consacré aux sciences dures, celui de Boulogne aux sciences humaines, celui de Saint Omer à l'industrie et Dunkerque réunit l'ensemble des ces unités disciplinaires ; des IUT et des IUP sont présents sur plusieurs sites.

Plusieurs disciplines sont communes à deux sites au moins des trois principaux, étant alors principales sur l'un et secondaires sur l'autre (c'est par exemple le cas de l'Histoire, discipline majeure à Boulogne et auxiliaire à Dunkerque).

Plusieurs matières sont communes à plusieurs sites, ainsi les STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), la gestion, le génie des systèmes industriels en IUP ou le génie biologique en DUT et les Techniques de la Mer et du Littoral en DEUST.

Ainsi, la formation initiale représente plus de 130 diplômes habilités au niveau national et en formation continue et une dizaine de formations diplômantes de niveau BAC.

L'ULCO prépare à six CAPES et deux agrégations. Côté recherche, 22 laboratoires se sont créés sur les quatre sites de l'Université.

Il n'y a pas de cursus cinématographique, mais plusieurs options de filmologie, appartenant au Deug Lettres et langues mention Médiation Culturelle. Quelques enseignants de langue, en espagnol et en anglais surtout, utilisent des films de fiction en VO dans leurs enseignements. Les cursus en FLE (français langue étrangère) et en STAPS proposent des options de réalisation vidéo, à vocation pédagogique (cf. partie 2, 1.2).

2.1.3 Le public étudiant

Le site de l'Université recense 11000 étudiants inscrits. Des chiffres plus précis, par site et par cycles, ne sont actuellement pas disponibles¹³. On reprendra donc brièvement ceux de 2000-2001 : 10564 étudiants inscrits à l'ULCO, dont 1094 en IUT (majoritairement à Calais). L'effectif le plus important est à Dunkerque (3977 étudiants), suivi de Boulogne (3239), de Calais (2927) et St Omer (421). A Dunkerque les étudiants en AES (Administration Economique et Sociale) et en Sciences Humaines, avec une orientation sociologie et communication, sont les plus nombreux. A Boulogne ce sont les étudiants en Droit, en Langues et en Histoire, et à Calais en Chimie.

La répartition par cycle correspond aux tendances nationales, soit deux tiers des inscrits en premier cycle. L'écart important entre le deuxième et le troisième cycle, prégnant à l'échelle nationale, est manifeste à l'ULCO où il y a dix fois moins d'étudiants en troisième cycle qu'en deuxième cycle. Cette très faible progression des étudiants de troisième cycle mériterait une analyse plus précise. On notera simplement l'implantation récente de l'Université sur le Littoral, et le fait que l'école doctorale soit en cours de constitution (la majorité des étudiants en thèse est en cotutelle avec les universités de Lille et de l'Artois), ainsi que les difficultés pour une Université de « proximité » de recruter des enseignants stables, d'être compétitive dans le domaine de la recherche et de s'inscrire dans l'offre de l'espace européen d'enseignement supérieur. A cela s'ajoute sans doute le type d'étudiants de l'ULCO, peu inscrits dans une tradition universitaire et majoritairement demandeurs de formations courtes et professionnalisantes.

En effet, dans le Préambule du Contrat quadriennal, il est précisé que « la majorité des usagers est issue de familles modestes » ; cette donnée renforce l'objectif de la réussite sociale et professionnelle des étudiants. Le document présente les différentes actions d'innovation pédagogique visant à lutter contre l'échec : élargissement des tutorats aux 2^{èmes} années, accompagnement également en ligne, petits groupes par TD et suppression des cours magistraux dans certaines matières pour réduire l'absentéisme, une organisation des formations sur la base de

¹³ La 11^{ème} édition de *Repères*, dossier réalisé par l'ODESSE (Observatoire du Devenir Etudiant et du suivi Statistique de l'Etablissement), regroupant la plupart des données chiffrées sur l'université est en cours de diffusion.

2/3 dans la discipline majeure et 1/3 d'enseignements d'ouverture, développement de la formation par l'apprentissage, filière en cours d'habilitation pour l'ingénierie, la gestion et la licence « management, restauration, hôtellerie ». Le constat de difficultés lors des oraux, notamment des épreuves pratiques des CAPES, des étudiants du Littoral, qui se retrouve pour les entretiens d'embauche, a permis de réintégrer une pratique de l'oral, sous forme d'entraînement aux exposés, quel que soit le cursus et de l'utilisation d'équipements audiovisuels d'autoscopie. Autre déséquilibre, l'inégalité homme/femme au sein de l'ULCO. Plus nombreuses en 1^{ère} année, les étudiantes sont minoritaires dans les cycles supérieurs et dans les disciplines scientifiques et techniques ; ce constat est relevé comme autant de déterminants sur lesquels l'Université souhaite agir, à la fois par la communication, par la parité homme/femme dans les désignations des directeurs d'études et surtout dans le soutien aux projets personnels et professionnels des étudiantes.

Cette nouvelle Université, en consolidant son identité depuis plus de dix ans, affirme sa participation à l'objectif national d'un accès plus égal à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire. Elle répond aussi aujourd'hui au deuxième grand objectif fixé par les textes, celui de contribuer au développement économique, mais aussi social et culturel du Littoral.

Ces deux objectifs sont au cœur des préoccupations de la Bibliothèque.

2.2. Le SCD

2.2.1 Les missions du SCD

La Bibliothèque universitaire existe depuis la création de l'Université, en 1991. Dite BULCO (Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale), elle s'organise actuellement en SCD (Service Commun de la Documentation), sur la base des statuts votés en 1999. La structuration du paysage documentaire de l'Université se fait progressivement : les bibliothèques associées sont signalées, avec leurs collections, dans le catalogue du SCD comme bibliothèques partenaires. Il s'agit de la Maison de la Recherche en Environnement Industriel et de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, situées à Dunkerque, ainsi que de la

Maison de la Recherche en Environnement Naturel, basée à Wimereux, et de l'IUP Génie des Systèmes Industriels, à Boulogne.

Les collections sont donc récentes, elles offrent 115000 ouvrages, majoritairement en libre accès, 808 titres de périodiques, 763 cédéroms, 1285 vidéogrammes et DVD, 8778 cartes et 495 photographies.

Environ 60% des étudiants est inscrit à la BULCO (3000 pour la section de Dunkerque, 2000 pour Boulogne, et 1700 à Calais, la section de St Omer s'est ouverte en 2002).

Le Contrat de développement en cours mentionne trois axes prioritaires, concourant aux objectifs généraux de l'ULCO : le renforcement des ressources documentaires, la mise en œuvre d'un système d'information documentaire, et l'amélioration des services offerts aux usagers.

Concernant les ressources documentaires, ce sont les manuels qui sont plébiscités par les 1ers cycles et qui seront achetés en plus grand nombre ; les ouvrages de référence feront aussi l'objet de nouvelles acquisitions pour améliorer la recherche bibliographique ; enfin l'accompagnement de nouvelles licences professionnelles et DESS, demanderont l'enrichissement de certains fonds voire la création de fonds ex-nihilo (la philosophie des sciences par exemple). Le SCD se doit aussi d'anticiper le développement de la recherche en favorisant l'accès aux ressources électroniques – adhésion à des consortiums en sciences humaines, juridiques, économiques, scientifiques, notamment Juripro et Couperin, participation au marché des bases de données Chadwyck-Healey proposé par l'ABES, acquisition des Current Contents fort demandés par les chercheurs.

Deux nouveaux supports ont récemment intégré les collections : les cartes et les vidéogrammes/DVD. Une cartothèque est en service à la section de Dunkerque et il est prévu une Vidéotheque dans les trois principales sections de la BULCO.

La politique documentaire est en cours de formalisation, avec le projet de la rédaction d'une Charte documentaire ; le Conseil de la Documentation s'est réuni pour la première fois en mai 2003.

La partie WEB du Système d'Information Documentaire (SID) est aujourd'hui opérationnelle, donnant accès, à partir d'un guichet unique, aux informations de la

BULCO. Le portail donne accès à de nouveaux services : la fédération des recherches sur tout ou partie des bases et catalogues accessibles (recherches via le protocole Z3950), l'accès au SUDOC, des services personnalisés pour l'utilisateur (albums personnels pour les dossiers bibliographiques, réservations), un accès aux documents électroniques et au réseau de cédéroms, et la gestion des éditions imprimées. L'année en cours verra l'installation de la Gestion des Documents Electroniques (GED), qui gèrera aussi bien les ressources extérieures (sites web, périodiques électroniques) que les documents produits par l'université (thèses, cours, articles de recherche...).

La mise en œuvre du SID et sa stabilisation sont un chantier important au sein de la BULCO.

Le troisième axe, les services aux usagers, s'est concrétisé par l'augmentation des heures d'ouverture hebdomadaire (entre 56h et 59h hebdomadaires selon les sections), l'ouverture de la section de St Omer, et l'extension de la section de Dunkerque qui améliore les conditions d'accueil des usagers. Ces déploiements ont permis le développement des pôles multimédia (accroissement des places et des écrans) et les mises en service des vidéothèques. La formation aux usagers, proposée ponctuellement, deviendra un volet d'activité plus régulier.

La bibliothèque, voulue également comme un lieu de vie pour les étudiants, développe une politique culturelle sur la base d'une programmation annuelle de manifestations (expositions photos, rencontres, concerts, collaborations avec l'Atelier Culture de l'université et avec le Festival de la Côte d'Opale).

La création d'une Vidéothèque s'inscrit transversalement dans ces trois axes : présente et présentée par le SID, ses fonds viennent enrichir, diversifier et compléter les ressources documentaires papier. Elle constitue un nouveau service, original, à finalité à la fois pédagogique et d'ouverture pour les usagers de l'ULCO. Plus largement, on verra que l'ambition du système de diffusion en réseau permettrait une extension du service hors les murs.

2.2.2 Organisation générale

Service commun de l'université, la bibliothèque est fonctionnellement organisée sur le même modèle multipolaire ; sa direction, constituée d'un conservateur général et d'un conservateur adjoint, et son équipe administrative, siège à la

section de Dunkerque. Chacune des sections est placée sous la responsabilité d'un « chef de section », conservateur. Actuellement chaque section bénéficie, outre le conservateur, d'une équipe, plus ou moins stable, de cadres B et C, d'un cadre A, bibliothécaire, de nombreux CES (Contrat Emploi Solidarité) et moniteurs étudiants, et de vacataires. L'importante amplitude horaire d'ouverture implique une mobilisation majeure des personnels au service public (accueil, inscriptions, et transactions des documents). Ce sont majoritairement les personnels CES, moniteurs étudiants, et cadres C qui assurent les plages de service public. Les cadres B, et certains autres agents, assurant, sous l'autorité des conservateurs les acquisitions et le traitement des documents.

L'implantation multipolaire de la bibliothèque a conduit à une organisation spécifique, dont trois services semblent particulièrement intéressants et opérants: le Centre Technique du livre, le PES (prêt entre sections) et les groupes de travail. Le premier concerne le circuit du document et son traitement, centralisés à la section de Dunkerque (neuf équivalents temps plein); c'est au **CTL** que l'ensemble des commandes est réceptionné, catalogué et réexpédié, par navette, aux autres sections (exceptés les cédéroms et les périodiques qui sont traités respectivement dans les sections de Calais et Boulogne); l'exemplarisation et l'équipement se font dans chaque section. Cette rationalisation du traitement des documents permet de bons délais de mise en service des documents et semble satisfaire les équipes.

Eloignés de 35 à 80 Kms les sections utilisent activement **le PES**; la réservation du document pouvant maintenant se faire par l'utilisateur lui-même, à partir de son dossier personnel de lecteur abonné. Cette mobilité du document suppose une harmonisation des modalités de communication et des statuts des documents entre les sections (à prendre en compte pour les films).

La transversalité fonctionnelle s'exprime fortement par le choix, depuis 2000, de travailler par **groupes thématiques**, constitués de personnels des quatre sections; dix groupes de travail sont constitués: acquisitions, cartes, cédéroms, documentation électronique, festivités, formation continue, périodiques, service public, signalétique, vidéo. Deux nouveaux groupes sont créés cette rentrée, l'un pour le suivi du portail, l'autre autour de la signalétique. Ces groupes ont pour

mission d'évaluer l'existant, de conduire une veille dans leur domaine, d'établir les règles communes à respecter et de faire des propositions, avec le souci de la multipolarité de leur service. Certains groupes sont plus actifs que d'autres, leur inscription dans les décisions générales est perfectible mais le dispositif est capital pour la structure, dont les trois sections Boulogne, Calais et St Omer se vivent souvent comme les « annexes » de la « centrale » de Dunkerque.

Si la multipolarité est une réalité géographique et architecturale de l'université et de ses services, son corollaire, nécessaire à l'identité et au fonctionnement de l'ensemble, est la transversalité. Pour la bibliothèque, l'enjeu majeur à venir est sans aucun doute celui de ses collections, comme facteur d'unité des différentes sections et unités documentaires du SCD. C'est bien par sa stratégie documentaire que la multipolarité effective du service se définira, en déterminant les avantages mais aussi les limites, en terme de fonds, de la transversalité.

Multipolarité/transversalité/unité, c'est à cette figure utopique que doit répondre la mise en place de l'organisation de la bibliothèque.

2.2.3 L'image animée : une démarche volontariste

Un des points forts de la BULCO, signalé plus haut, est sa volonté d'être, en plus de sa mission d'accompagnement, voire d'anticipation, des enseignements et des recherches effectués à l'Université, un lieu de vie, d'épanouissement personnel et culturel des étudiants du Littoral. Cette dimension concourt au projet d'introduction dans les collections de l'image, fixe et animée, comme nouvelle ressource documentaire ; alors que la cartotheque s'ancre dans le département d'enseignement de la géographie, la vidéotheque n'est pas directement reliée à un département d'enseignement. Le projet vient ainsi s'inscrire dans la dynamique la plus innovante de l'établissement.

Les objectifs du projet sont :

- Renforcer la mission d'ouverture et de soutien aux enseignements du SCD par la diversification des ressources documentaires et le développement de l'accès au multimédia et à l'audiovisuel
- créer un réseau de diffusion de documents audiovisuels de l'université
- proposer des axes de développement des collections audiovisuelles

deuxième partie :Analyse de l'existant

1. L'ENVIRONNEMENT AUDIOVISUEL DE LA BULCO

1.1. hors les murs : le réseau de lecture publique

Ces repérages de l'environnement audiovisuel des trois sections sont introductifs ; une seconde étape, en vue de partenariats et de diversification des sources d'acquisition, demanderait des recherches plus avancées (par exemple voir ce que proposent la DRAC, ou le FRAC à Dunkerque, le Studio 43, actif cinéma d'art et d'essai dont plusieurs responsables sont enseignants en Filmologie à l'ULCO Dunkerque, recenser les festivals du Littoral¹⁴, les associations spécialisées etc) – travail régulier relevant du référent Images et du groupe transversal Vidéo (voir partie 3).

Pour la ville de Boulogne-sur-mer, deux lieux de ressources proposent de l'audiovisuel :

La récente Médiathèque du Sandettie, annexe de la centrale, propose depuis 2001 une collection audiovisuelle, en cours de constitution, de DVD exclusivement (850 titres) : le choix du support numérique s'est fait dans la perspective d'une meilleure conservation et pour l'intérêt des différentes versions et des bonus ; à l'usage le support s'avère plus fragile que prévu et la dégradation des documents est importante (corrobore les nombreux témoignages de vidéothécaires sur biblio.fr). La collection s'équilibre entre fictions et documentaires, avec l'acquisition au minimum du droit de prêt. Les acquisitions favorisent les films de fiction peu diffusés, et étrangers (hors américains), et l'encyclopédisme pour les

¹⁴ Par exemple il se déroule à Boulogne un *Festival régional du jeune film vidéo de Boulogne-sur-mer*, qui descerne un prix du film documentaire. C'est aussi en nouant des partenariats locaux de ce type qu'une collection audiovisuelle originale peut se constituer.

documentaires, avec un fonds spécifique de DVD musicaux. La directrice observe une pratique intéressante, et encourageante pour les professionnels: « on constate qu'il est plus facile aux usagers de s'ouvrir à des nouveautés pour les DVD que pour les livres ». L'écueil évoqué porte sur le risque de se transformer en « vidéo-club ».

La Médiathèque de Nausicaa, Centre de Culture Scientifique et Technique, ouverte à tout public, dispose d'un fonds de 250 films (vidéogrammes en 3/4 de pouce) consultables sur place ; ce sont des documentaires spécialisés dans le domaine maritime, acquis auprès des fournisseurs institutionnels (IRD, SFRS, CNDP, CNRS, IFREMER etc). Un catalogue papier présente les notices descriptives et analytiques des films. Ce fonds est beaucoup utilisé dans la politique d'animation auprès des scolaires.

Ce fonds va prochainement s'enrichir de manière conséquente, grâce au partenariat de la Fondation du Festival mondial des images sous-marines d'Antibes (plusieurs milliers de titres).

Le centre dispose d'une salle de cinéma, et Nausicaa organise tous les ans, au mois d'avril, un festival de films, Festival d'Images de la mer, à la fois scientifique et grand public.

Les villes de Calais et de Dunkerque sont plus diversifiées dans leurs infrastructures, avec des cinémas d'art et d'essai, et des rencontres cinématographiques régulières.

Les deux bibliothèques municipales gèrent des fonds de documents images, encore en constitution - environ 1100 films à Calais (dont 800 DVD), et 3000 VHS à Dunkerque. Elles envisagent une politique de prêt dès 2004, et participent activement au Mois du Film Documentaire. Un partenariat, autour de cette manifestation, se met cette année en place entre la Bibliothèque Municipale de Calais et la BULCO¹⁵.

¹⁵ Programmations autour du thème : *La Terre et les Hommes : qui domine qui ?*

Le réseau de lecture¹⁶ étant donc bien équipé, du point de vue des Vidéothèques, un rapprochement avec ces institutions, en terme d'offre documentaire et d'offre de service, serait nécessaire.

1.2. dans les murs : la cellule NTE (Nouvelles Technologies Educatives) et le Centre de Ressources Pédagogiques

La cellule NTE (Nouvelles Technologies Educatives) ¹⁷

L'Université s'est dotée d'un service spécialisé, chargé de proposer les ressources techniques et les moyens humains pour le système de visioconférence entre les 3 sites, l'enregistrement des cours et de tout événement, la production de documents audiovisuels ou multimédia. Basé sur le site de Calais, le service dépend des services centraux.

La visioconférence permet la diffusion de cours et de conférences, par transmission directe, d'un site à un autre de l'Université ; point fort de la transversalité, chaque site dispose d'un amphi NTE, et d'une salle de cours, équipés d'un écran tactile qui permet de piloter la station (analogique et informatique), avec la possibilité d'enregistrements (en direct, en visioconférence...). Tout peut être numérisé et mis en ligne (sur leur site, accessible sur le portail de l'ULCO).

Les salles sont beaucoup utilisées, ainsi que les amphis de Dunkerque (les cours de l'option filmologie par exemple s'y déroulent chaque semaine) et de Calais – à Boulogne, pour des raisons de planning, l'amphi est mobilisé par l'UFR de Droit, ce qui empêche son utilisation ; ainsi le matériel n'a pas été renouvelé comme sur les deux autres sites. Le CUEEP, organisme de formation continue de l'université, utilise également ces salles. Les cours en visioconférence fonctionnent bien, environ cinquante enseignants utilisent ce mode de diffusion.

Mais l'audiovisuel reste étonnamment peu intégré dans les enseignements, et n'appartient pas encore à la culture pédagogique. Ainsi les cours mis en ligne sur leur site, avec restriction d'usage, concernent environ dix enseignants qui se font enregistrer donnant leur cours (sauf le Droit, toutes les disciplines sont

¹⁶ Je remercie Karine Jay, directrice des Bibliothèques de Boulogne, et Philippe Gauchet, directeur des bibliothèques de Calais, pour leur réponse au questionnaire envoyé.

¹⁷ Rencontre avec Jean-Yves Théry, directeur et Frédéric Doorémont, correspondant pour le site de Boulogne 12/6/03.

représentées). Ce sont les enseignants en STAPS qui sont les plus demandeurs et les plus actifs dans ce domaine. C'est aussi le constat du responsable de la Vidéothèque de la BU de Strasbourg.

Outre l'enregistrement des festivités et des colloques, l'équipe est également chargée d'assurer la réalisation de programmes pédagogiques, via **l'Atelier de production pédagogique**¹⁸. Depuis 2001 la cellule collabore à la réalisation de sujets, écrits et tournés en numérique, par des étudiants en maîtrise de FLE ; il s'agit de petits reportages thématiques pour un usage pédagogique des langues ; les étudiants gardent une copie en cédérom, comme outil d'enseignement. Ces films sont consultables sur leur site.

L'existence de ce service, la haute qualité de ses infrastructures, de ses équipements et les compétences audiovisuelles des techniciens qui l'animent, est un atout pour le projet Vidéothèque de la BULCO.

Cette rencontre avec le directeur du Visiocentre, ouvre la perspective de collaborations régulières liées au projet Vidéothèque de la bibliothèque.

Plusieurs pistes mériteraient une concertation :

- rationaliser les enregistrements des Amphis de la 5^{ème} et développer l'enregistrement des programmes diffusés par la télévision (cf. la liste des fournisseurs Partie 1) :

c'est ce service interne qui était pressenti par le consultant, dans sa note de cadrage du projet Images, pour la numérisation des documents analogiques. Cette perspective du « tout numérique » étant fortement restreinte par les aspects juridiques déjà évoqués, ce sont seulement les Amphis de la 5^{ème}, dans un premier temps, qui seront numérisés ; le circuit d'enregistrement de ces programmes est assez lourd, et techniquement peu satisfaisante : l'enregistrement TV est programmé par un bibliothécaire, à Dunkerque et Calais, puis la VHS transmise au Visiocentre qui la numérise pour la renvoyer consultable sous forme numérique à la BULCO (numérique/analogique/numérique) ; une possibilité d'enregistrement directement par le Visiocentre, en DVD par exemple (sans passer par l'analogique), serait à étudier (meilleure qualité d'image, gain de temps pour les

¹⁸ Voir leur site : <http://visio.univ-littoral.fr/>

bibliothécaires). Demande au préalable de définir la place de ces programmes, dans les collections.

- Enrichir le catalogue de la BULCO des productions internes de l'université : les sujets tournés par les étudiants, certains cours, conférences¹⁹ et colloques (gestion par la GED, avec catalogage dans le SIM etc).
- Favoriser l'information : proposer un lien vers leur site à partir de l'onglet Espace VIDEO du site de la bibliothèque et réciproquement.
- Utiliser les amphis et salles équipées, pour des programmations, ou des présentations de films²⁰ ; cette possibilité de disposer en interne de locaux équipés pour la projection est une opportunité pour la bibliothèque.

De manière générale un dialogue est à maintenir.

Christophe Ségues, responsable du Centre Audiovisuel et Multimédia, qui va intégrer le SCD de Toulouse-le Mirail, précisait bien, lors d'un échange téléphonique, que l'enrichissement de leur collection par des programmes enregistrés était possible seulement parce que leur bibliothèque bénéficie des compétences des techniciens audiovisuels de l'université, qui assurent les enregistrements.

Par ailleurs ce service deviendra un partenaire essentiel pour la partie *Ressources Numériques* du projet du système de diffusion de la BULCO.

Le *Centre de Ressources pédagogiques* de Boulogne, créé depuis quelques années, par l'UFR des langues. Dirigé par un enseignant du département, Jean-Marie Ball, cet espace, en face de la BU, dispose de postes de visionnement de films en VHS et d'un fonds d'environ 300 VHS (en prêt et en consultation sur place) ; un projet de diffusion de TV satellite est en cours.

L'existence de cette « vidéothèque de langues » est à prendre en compte dans les orientations de développement du fonds Images de la section. Il serait nécessaire d'engager une collaboration active avec ce Centre de Ressources, ne

¹⁹ Voir note 30 p. 56

²⁰ Cette solution est envisagée cette année à la section de Boulogne, dans le cadre du Mois du film Documentaire.

serait-ce, dans un premier temps, que pour une connaissance réciproque des ressources, des usagers et des objectifs de chacun.

2. L'ESPACE AUDIOVISUEL de la BULCO

2.1. Historique

La BULCO s'est engagée dans la mise en œuvre d'un système d'information documentaire qui consiste en l'installation d'un portail et d'une gestion de documents électroniques (GED), par la société Archimed, en intégration avec le système intégré (SIGB) actuel de la bibliothèque (ABSYS de GFI).

Parallèlement s'est déroulée l'extension de la section de Dunkerque, achevée à la rentrée 2002, permettant l'ouverture de nouveaux services : la cartothèque, un espace multimédia agrandi (28 postes d'accès au SID, 12 postes informatiques pour du travail individuel), et un espace vidéo avec 6 postes de consultation sur place (12 places).

C'est le projet général du SI et de développement de l'espace multimédia, conjointement à l'agrandissement des locaux, qui ont conduit à la mise en œuvre technique de l'espace Vidéo.

C'est dans ce cadre que la BULCO a sollicité la société *Six et Dix* pour une prestation d'assistance à la mise en place d'un système de consultation de documents audiovisuels, présentant des garanties de pérennité sur les prochaines années, et intégré le plus possible au SI.

Le consultant a élaboré un Cahier des charges, qui est aujourd'hui quasiment opérationnel, en phase de stabilisation pour certains programmes (réservations, statistiques de consultation, fonctions de la visionneuse) à Dunkerque ; les espaces Vidéo de Boulogne et de Calais seront actifs, sur le même modèle technique, dès cette rentrée.

Au motif d'une meilleure conservation et considérant l'évolution du marché commercial, c'est la solution du « tout numérique » qui a été préconisée. La BULCO disposant déjà d'un fonds de 500 documents VHS exploitables, juridiquement non numérisables, c'est finalement un scénario mixte qui a été

retenu : une architecture sur la base du « tout numérique », permettant également la diffusion de documents analogiques.

La disparition annoncée du VHS dans les circuits commerciaux n'est toutefois pas aussi imminente pour les bibliothèques : les différents fournisseurs comptent à leur catalogue des fonds importants, et des titres intéressants, qui resteront, pour les raisons juridiques déjà évoquées, en VHS.

La solution bâtie par le consultant, et à laquelle Archimed a répondu, excède techniquement la demande initiale. Les points forts sont : la transparence de recherche pour l'utilisateur (GED), pour les trois « supports » (VHS, DVD, fichiers numériques), une consultation facile, sans manipulation par l'utilisateur (les systèmes VHS et DVD sont déportés à partir d'une armoire technique derrière la banque d'accueil), et surtout le service de serveur de films numériques. Comme mentionné dans l'introduction, la possibilité de consulter des fichiers numériques (stockés sur un des serveurs de films), associée aux modes de consultation écran traditionnels confère au projet une dimension technique véritablement innovante en BU. Cette configuration fonctionne avec des ordinateurs classiques et des logiciels Microsoft, ce qui permet d'envisager une extension forte du système, sans investissements financiers importants : le service de serveur de films pourrait s'ouvrir à toute la Bibliothèque, à l'ULCO, ainsi qu'à l'extérieur. Reste à bâtir une politique de contenu pour ce volet Ressources numériques²¹.

Lors de mes différents échanges, au sujet de l'espace Vidéo, avec des membres des équipes de la bibliothèque, plusieurs points de vue se sont exprimés : favorables dans l'ensemble à la diversification des supports et à la création d'un espace Vidéo. Mais cette adhésion est fortement tempérée par l'absence d'une étude préalable auprès des publics, des enseignants, et d'autres établissements, ainsi que par le manque de concertation et d'orientation, sur la politique documentaire.

Quant au volet Ressources numériques il n'est pas véritablement perçu.

²¹ Le droit est là aussi particulier en ce qui concerne la diffusion en réseau.

2.2. Le fonctionnement des trois sections

	Ouverture du service	Nombre de postes	Nombre de documents	Documentaires	Fictions	Supports	Acquéreur
Section de Dunkerque	Décembre 2002	6 écrans/ 12 places	783	oui	oui	VHS et DVD	1 personne
Section de Calais	Prévue pour novembre 2003	6 écrans/ 12 places	387	oui	non	VHS	2 personnes
Section de Boulogne	Prévue pour novembre 2003	6 écrans/ 12 places	188	non	oui	DVD	1 personne

2.2.1 Espaces et ergonomie

L'espace Vidéo des trois sections s'ouvre sur le même dispositif :

Un espace dédié, en étage, avec six postes pour douze places de travail ; les documents, VHS et/ou DVD, sont regroupés sur des rayonnages dans le même espace ; une banque de renseignement, multimédia et vidéo, est à proximité. Cette disposition favorise la visibilité du service, et facilite le contact avec les usagers. C'est aussi la condition de l'option technique retenue : les 6 magnétoscopes, analogiques et numériques, sont placés derrière la banque de prêt, et c'est le personnel qui lance et arrête le film (le support), et donne les casques. A Calais et Dunkerque²² les cassettes sont dans les boîtiers sur les rayonnages, à Boulogne les documents sont en consultation indirecte, stockés derrière la banque de renseignements. Dans tous les cas, l'utilisateur prend le boîtier sur le rayonnage, après l'avoir choisi directement en rayon ou par le catalogue, et s'adresse à la personne de la banque d'accueil.

Les postes de travail sont spacieux et confortables, les écrans plats discrets ; seul bémol de l'implantation, les conditions de luminosité : la forte lumière ambiante, naturelle et électrique, qui risque de gêner les visionnements (reflets).

Le personnel gère la réservation et la gestion des places de consultation²³. Un poste de travail en banque est équipé, en plus du système de pilotage de diffusion, d'un accès au système de réservation des places et au système d'information documentaire pour assister l'utilisateur dans ses recherches.

²² Pour le rangement des DVD des bacs, plutôt que des étagères, seraient préférables.

²³ Dans l'hypothèse d'une consultation directe par les usagers de films via fichiers numériques, la gestion des places sera à revoir.

L'utilisateur dispose, avec la visionneuse (de Microsoft Internet Explorer), des fonctions basiques de type magnéscope (pause, arrêt sur image, recherche arrière/recherche avant).

Actuellement les fonctions d'agrandissements sont limitées au plein écran, et à une vignette, peu lisible, qui s'affiche dans le cadre de la visionneuse. Une possibilité d'agrandissement, zoom 50% ou 70%, serait intéressante : pour une meilleure qualité d'image de certaines VHS (l'image déportée perd en qualité), et pour l'utilisation d'outils bureautiques permettant la prise de notes durant la durée de consultation ou l'affichage de la notice. Cet aspect d'une consultation « enrichie » (affichage d'une notice avec présence de bibliographie ou de renvois vers les sources papiers complémentaires pour les documentaires) participe de la valeur ajoutée de la bibliothèque à l'offre d'images animées. Même chose pour les fichiers de films numériques (les productions de la cellule NTE par exemple ou les Amphis de la 5^{ème} qui seront numérisés), qui seront directement visionnables à partir de l'écran de consultation : un environnement pédagogique peut les organiser et en enrichir la portée documentaire. Le SIM (système d'information multimédia), en plus du « catalogage/indexation », permet de créer et gérer un sommaire, un regroupement en Dossier, des résumés, des légendes etc²⁴.

Chacune des sections souhaite également pouvoir proposer des consultations par groupe, avec ou sans enseignant : à Dunkerque (et même projet pour l'extension à venir à Boulogne) une salle de 60 places est équipée d'un vidéo projecteur et d'un écran escamotable, et à Calais une salle est équipée d'un moniteur/lecteur.

2.2.2 Le groupe transversal Vidéo

Depuis 2000, date de début des acquisitions, ce groupe réunit au moins un représentant de chaque section. Sa modératrice est Caroline Tépeint, qui assure le catalogage de l'ensemble des images animées au CTL, et acquiert les films de la section de Dunkerque. Ce groupe de travail a permis de mettre en place le traitement bibliothéconomique spécifique des documents ainsi que l'harmonisation des pratiques : rappel des conditions juridiques, commandes, livraisons, équipement, cotation (4 types de cotes : F + réalisateur pour les fictions, D + nom

du cinéaste pour les documentaires sur un cinéaste, T pour les pièces de théâtre, une cote Dewey pour les documentaires) etc.

C'est également au sein du groupe de travail que la procédure de l'enregistrement et du traitement des Amphis de la 5^{ème} s'est établie, ainsi que l'organisation du PES (prêt entre section).

Les modalités de communication des films, déterminantes, sont en discussion : actuellement seule la consultation sur place est validée²⁵ ; les membres du Groupe de travail ne partageant pas tous le souhait d'une extension au prêt, il est convenu d'en débattre à nouveau en 2004, après un fonctionnement effectif du service. Dans une logique réversible, les documents sont achetés en priorité avec les droits et de prêt et de consultation (sauf quelques séries comme « le Canal du savoir », dont le statut est exemplarisé en AEX (Exclu du Prêt)). De ce point de vue, le fonctionnement de la Vidéothèque de la BU de Reims est intéressant : un moyen terme est instauré cette rentrée qui remplacera le prêt week-end par un prêt 8 jours, ce qui a l'avantage de satisfaire la demande des usagers, de clarifier la durée du prêt effectif (le prêt week-end se négociant à partir du jeudi, et jusqu'au mardi selon les emplois du temps des étudiants), et de permettre une bonne rotation du fonds sans le démunir.

Maintenant que la consultation est opérationnelle, le suivi du service devra intégrer l'étude des besoins, l'analyse des statistiques ; penser à une stratégie de politique documentaire et à l'évolution du service. Plusieurs personnes de l'équipe ont fait part d'un besoin de communication autour du projet, en direction des enseignants, et des étudiants, et d'une signalétique pour cet espace Vidéo ; la mise en valeur du fonds est aussi souhaitée.

La section de Calais a mis en place un catalogue papier du fonds vidéo, classé par discipline, reprenant les couleurs et les logos organisant la section ; un résumé et une notice descriptive présentent chaque film documentaire, avec un renvoi vers les références de la collection d'imprimés.

²⁴ Le mode de présentation, sur le portail, qui traduit l'organisation intellectuelle des collections pourrait être confié au sous-groupe de travail du groupe Vidéo (voir partie 3, 2.8).

²⁵ L'utilisation pédagogique des documents par les enseignants mériterait d'être clarifiée.

2.2.3 Les fonds : options de chaque section

Le dispositif technique, et l'implantation de l'espace Vidéo d'une part, le traitement bibliothéconomique, et les modalités de communication d'autre part sont communs aux trois sections.

Le choix de la politique documentaire relève de chaque chef de section : aujourd'hui Boulogne acquiert exclusivement de la fiction et du théâtre en DVD, Calais du documentaire en VHS et Dunkerque les différents genres sur les deux supports.

On remarque que Boulogne a acheté cette année quelques documentaires sur le cinéma (les films de M. Scorsese sur l'histoire du cinéma américain, et italien, et des documentaires en histoire), et que Calais propose des DVD en prêt, classés, comme pour les cédéroms, avec les ouvrages.

Si la distinction par genre (les genres majeurs étant la fiction et le documentaire) peut relever d'une politique documentaire, on avancera que faire une restriction par format peut être contraignant ; ainsi un film de fiction qui n'existe qu'en format VHS (il sont encore nombreux) mériterait de rejoindre la collection de Boulogne, de même pour un documentaire, correspondant aux domaines d'acquisition de Calais, et disponible seulement en DVD. Et cela d'autant plus que l'équipement de lecture de chaque section est mixte.

Ces options de constitution de collection relèvent de la politique générale documentaire, de chaque section et de l'ensemble de la BULCO (à terme du SCD). A ce titre il est essentiel qu'elle soit formalisée et évaluée. On peut à ce stade juste noter qu'elles indiquent un rapport particulier à l'image animée, considérée comme ressource documentaire plus ou moins intégrée ou plus ou moins auxiliaire des ressources imprimées traditionnelles. C'est l'objectif des trois scénarios proposés ultérieurement d'en préciser les enjeux.

Dans la situation actuelle on peut considérer que le PES permettra une « transversalité » des fonds images : un étudiant chinois de Calais qui souhaite visionner en version originale ou en Français *Vivre !*, de Zhang Yimou, pourra faire venir le document de Dunkerque et le consulter dans sa section d'étude ; et inversement pour un usager de Boulogne intéressé par un documentaire scientifique localisé à la section de Calais.

Les entretiens avec l'acquéreur de chaque section permettent de dégager les orientations actuelles des achats. Pour Calais et Dunkerque, c'est d'abord accompagner les disciplines enseignées, et pour Calais de manière exclusive.

Les étudiants de l'option *Filmologie* en Médiation culturelle (1^{er} et 2^{ème} cycle), à Dunkerque, sont utilisateurs du service. Ce contact permet au personnel de connaître les titres des films au programme (par exemple cette année les films de D. Lynch, *M. le maudit*, de F. Lang, et *Alien*, de R. Scott) ; pour le moment il est regretté que les enseignants ne communiquent pas leurs programmes.

Les films aux programmes des concours d'enseignement de langues sont achetés, s'ils sont disponibles, à Dunkerque et à Boulogne, ainsi que des cassettes de langues (thèmes, versions) à Dunkerque.

En fiction ce sont les « classiques », avec une attention portée à la VO, pour les VHS à Dunkerque, et à l'équilibre des nationalités entre les films français, étatsuniens et les autres.

A Boulogne sont privilégiés le suivi d'une collection, l'intégralité de l'édition d'un réalisateur (I. Bergman par exemple), et les adaptations littéraires.

Les enregistrements des Amphis de la 5^{ème} représentent environ 100 documents par an pour Dunkerque, un accroissement important, qui se stabilise car il s'agit maintenant beaucoup de rediffusions. Ainsi les grandes lignes d'acquisition de constitution des fonds sont posées ; l'étape suivante consistera à préciser les objectifs prévisionnels de chaque fonds et de préciser la politique documentaire.

2.2.4 Le SI

Le système d'information documentaire prend en charge le catalogage et l'indexation des documents audiovisuels. La recherche sur le SID permettra ainsi de trouver indifféremment des ouvrages, des périodiques, des sites WEB, des cédéroms, des vidéogrammes, etc. La gestion des films numériques, et leur diffusion sur le réseau de la bibliothèque, sera prise en charge par le produit GED d'Archimed (SIM, Système Informatique Multimédia) selon le processus suivant, encore en cours de réalisation :

- transfert et stockage d'un film numérique sur le serveur de diffusion des vidéos numériques, « catalogage » et indexation dans le SIM, création du lien vers l'URL du document stocké sur le serveur de diffusion, recherche documentaire par

l'utilisateur à l'aide des outils du portail (BOOKLINE fédérant les recherches sur le SIM et sur AB6) et identification d'une vidéo numérique parmi les résultats de recherche (création des icônes en cours) ; en fonction des restrictions d'accès au document attribuées par l'auteur ou le diffuseur, des habilitations de l'utilisateur, de la localisation de son poste, une possibilité sera offerte d'activer le lien URL et ainsi de lancer la consultation du document. Comme pour les VHS ou les DVD l'affichage passera par une visionneuse (Microsoft) offrant les fonctions basiques d'un magnétoscope.

Le SID permettra aussi de gérer le système des réservations des places de consultation, ce qui se fait actuellement sur place ou par téléphone.

L'utilisateur a accès, à partir du site de la BULCO, à des pages ESPACE AUDIOVISUEL ; une page d'accueil explique le fonctionnement et l'offre du service, et le menu de gauche propose des liens pour la recherche rapide ou multicritères, ainsi que les nouveautés. D'autres liens sont à l'étude : vers les productions de la cellule NTE, vers des dossiers thématiques. Ces pages seront enrichies à mesure du développement du service.

Outil pédagogique et de communication, ces pages Espace Audiovisuel devront devenir le support de la valorisation des fonds d'images animées (filmographies, dossiers thématiques, présentation d'un film, sélections thématiques, livres de cinéma, sélection de sites...).

2.2.5 La consultation à Dunkerque

La consultation effective a démarré en décembre 2002, avec le système audiovisuel en cours de stabilisation ; en mars 2003 un premier recensement relève 133 consultations, réparties en 63 documentaires dont 19 films sur le sport (INSEP), 13 Amphis de la 5^{ème} et 70 films de fiction ; en discutant avec les personnes du service il apparaît que ce sont les cassettes de didactique des langues, de sport (étudiants de STAPS), et les Amphis de la 5^{ème}, en éco-gestion, philosophie, qui sont le plus demandés. Les étudiants étrangers (programme Erasmus) aussi sont demandeurs de films dans leur langue maternelle : films en chinois, roumain, espagnol et italiens essentiellement. La responsable du service remarque que des étudiants demandent des adaptations des œuvres au programme, ou des entretiens filmés en lien avec les programmes, avant d'aller aux ouvrages.

Le chef de section de Calais relève l'intérêt porté par les enseignants, et les usagers, au multimédia – cédérom et DVD ; il y a déjà eu des demandes de document audiovisuel, et certains enseignants utilisent des documents pour des visionnements de groupe. Comme pour Boulogne, il faut attendre l'ouverture du service pour établir une évaluation.

2.2.6 Les difficultés de fonctionnement rencontrées

Du point de vue technique :

- la stabilisation technique des diffusions : actuellement le dialogue avec le fournisseur doit se poursuivre pour déterminer ce qui relève de leurs attributions (installation des programmes, paramétrages) et ce qui relèvera de la gestion quotidienne des personnels BULCO. Il ne faut pas minimiser le suivi technique régulier qu'exige ce service et les connaissances de base que le personnel doit acquérir : les supports VHS et DVD demandent de nombreux réglages et manipulations de la part du personnel ; souvent le lancement d'un DVD pose problème, et nécessite l'intervention du personnel auprès du visionneur ; les réglages de luminosité, de volume sonore, de couleurs etc ne sont pas identiques d'un document à un autre ; les différents câblages extérieurs sont à connaître. L'architecture informatique de l'installation (superposition des programmes de réservation, de consultation, la couche SIM etc) est complexe et requiert un interlocuteur de maintenance fiable et compétent.

Du point de vue bibliothéconomique :

- le catalogage des documents se fait sur la base des préconisations du groupe de travail Vidéo de l'ABES, auquel Caroline Tépeint a participé (le compte-rendu est disponible sur le site de l'ABES www.abes.com) ; le catalogage d'un document audiovisuel demande beaucoup plus de temps que pour un imprimé simple, surtout les DVD (qui réunissent plusieurs films et documents divers, les bonus).

Du point de vue d'organisation générale :

- après la première constitution des fonds, un besoin de clarification de la place de ces documents au sein de chaque section et au sein de la BULCO

se fait sentir ; les fonds se développant, la question des doublons commence à se poser (important aussi pour activer un PES).

3. UN ETAT DE LA COLLECTION D'IMAGES ANIMEES

Contexte de l'évaluation :

On n'a pas pu extraire du catalogue, pour des raisons techniques, de données permettant des statistiques fiables sur ces supports. Les fonds étant peu importants on a procédé manuellement à un certain nombre de décomptes et croisements notice par notice. Les quelques repères quantitatifs et qualitatifs donnés ci-après veulent présenter les fonds selon quelques indicateurs retenus comme pertinents pour les images animées.

Un fonds de films prend tout son sens accompagné de documentation ; ce peut être une liste de sites sur le cinéma, des dossiers documentaires en ligne ; c'est aussi un fonds d'ouvrages et de revues spécialisées. On présente ici, à titre d'exemple, le fonds papier de la section de Boulogne (classé en 791.43).

3.1.1 Eléments budgétaires

Pendant deux années un budget « multimédia » (vidéogrammes + cédéroms) de 7500 euros (50 000F), distinct du budget documentaire général, a été attribué à chaque section pour la constitution des fonds ; cela correspond à 5% du budget d'acquisition global.

Depuis 2003 il n'y a plus de budget réservé, chaque section détermine le montant octroyé au multimédia (vidéogrammes + cédéroms). Les trois sections ont maintenu pour cette année le même budget, destiné à favoriser la constitution d'un fonds audiovisuel.

3.1.2 Eléments quantitatifs

Nombre de documents par section :

	DUNKERQUE	CALAIS	BOULOGNE
FICTIONS	150	-	170
F réal. titre			
THEATRE	17	-	5

T réal. titre				
DOCUMENTAIRES CINEMA D cinéaste réal.	12	-	-	
DOCUMENTAIRES indice Dewey réal. titre	604	387	7	
TOTAL	783	387	188	1358

L'accroissement des fonds est plus important à Dunkerque et à Calais qu'à Boulogne du fait des coûts moyens plus importants pour les DVD que pour les VHS :

Prix moyen d'une VHS

Prêt : 28 euros TTC – consultation : 37 euros TTC

Prix moyen d'un DVD

Prêt : 49 euros TTC – consultation : 70 euros TTC (juin 2002)

Par ailleurs le nombre des Amphis de la 5^{ème} est important à Dunkerque (accroissement peu onéreux d'environ 100 titres par an) et Calais (environ 100 documents Amphis de la 5^{ème} sont en traitement pour la section de Calais).

3.1.3 Eléments de contenu

Présentation des documentaires :

Les documentaires se répartissent essentiellement entre les sections de Dunkerque et de Calais. Le fonds de Calais est résolument complémentaire de la collection des imprimés. Les acquisitions correspondent aux dix thèmes représentés à la bibliothèque, relevant des sciences dures et des sciences techniques, du pôle environnement et du sport. La collection de films de la section de Dunkerque, plus généraliste, est représentative de toutes les disciplines. De par ses orientations, le fonds de Calais est constitué essentiellement de documents pédagogiques et productions universitaires de vulgarisation scientifique, réalisés sous forme de

démonstrations, de conférences ou de reportages. A Dunkerque les documentaires épousent des formes plus contrastées : chroniques, analyses historiques, portraits sociologiques, enquêtes...

On a procédé à une répartition des titres par subdivisions décimales des classes Dewey, par section, ce qui permet une vision très générale par grands domaines. Le système de cotation n'étant pas tout à fait le même dans les deux sections, on ne fait pas de comparaison cote par cote.

Observations :

Les domaines de la philosophie, de la religion, de la sociologie, de l'éducation, de la politique, des langues, de la gestion, des arts, de la littérature française et de l'histoire/géographie sont exclusivement représentés à Dunkerque (337 titres). Ce qui correspond à plus de la moitié du fonds documentaire de la section.

Le domaine des techniques numériques est exclusivement représenté à Calais (12 titres), ainsi que les sciences de la vie (28 titres). Les domaines de la pollution, de la physique, de la chimie, ainsi que les sciences de la terre, et les sciences techniques sont majoritaires dans le fonds de Calais et aussi représentés dans celui de Dunkerque (il y a, par exemple en physique, 34 films à Calais et 22 à Dunkerque, et en chimie, 11 films à Dunkerque et 30 à Calais).

Deux disciplines sont représentées de manière équivalente dans les deux sections : les mathématiques et le sport. En mathématiques il y a 27 films à Calais et 29 à Dunkerque, et en sport 62 films à Calais et 66 à Dunkerque.

Les films sur **le sport** (indice 79-) sont majoritaires dans chacun des deux fonds. Puis ce sont les films en **sciences de la terre** (52 titres), et en **physique** (33 titres), qui sont les plus nombreux à Calais. A Dunkerque il y a 48 films indexés en **littérature française** (84-) et 41 documents traitant de **peinture** (indice 75-), points forts, avec le sport, de la collection.

Pour les fictions : présentation des fonds selon quatre entrées :

- la période chronologique de réalisation, selon un découpage classique de l'histoire du cinéma
- la nationalité principale de la production
- le genre, selon la grille de l'ADAV, principal fournisseur des fictions
- le nombre d'adaptations littéraires

Dates de réalisation	BOULOGNE	DUNKERQUE total (ANO + AEX)	TOTAL BULCO	% BULCO
1845-1927/30 l'art muet	6	9 (6 + 3)	15	4,6%
1927-1945 l'âge d'or du cinéma parlant	23	25 (21+4)	48	15%
1945-1959 l'après-guerre	38	32 (24+8)	70	21,8%
1960-1975 la nouvelle vague	34	33 (27+6)	67	20,9%
1976-1996 tendances contemporaines	45	35 (30+5)	80	25%
1997-2002 l'actualité cinématographique	24	16 (14+2)	40	12,50%
TOTAL	170	150	320	

Observations :

Pour les deux sections 80% du fonds concerne une cinématographie moderne et contemporaine ; les décennies 80 et 90 étant les plus représentées, les débuts du cinéma et la période classique de l'avant-guerre représentent moins de 20% des fonds.

Les trois périodes de l'après-guerre sont équilibrées à Dunkerque, avec une faible représentativité des cinq dernières années. A Boulogne les années 1976-96 représentent presque un tiers du fonds, la période de la Nouvelle Vague est moins riche (20%).

Ces chiffres seraient à mettre en rapport avec l'offre éditoriale et la disponibilité des documents ; plusieurs questionnaires, ainsi que les acquéreurs de la BULCO,

mentionnent cette difficulté : les films sont au catalogue ADAV une 1ère fois, en nouveautés, puis peuvent ne plus être disponibles dans le catalogue suivant ou l'être à nouveau, et à un coût moins élevé.

Pays	BOULOGNE	DUNKERQUE	TOTAL BULCO	%
Etats-Unis	59	46	105	32,8%
France	48	55	103	32,1%
Angleterre	13	13	26	8,1%
Suède	12	-	12	3,7%
Allemagne	10	9	19	5,9%
Italie	9	7	16	5%
Japon	9	7	16	5%
Espagne	4	5	9	2,8%
Russie	-	3	3	0,9%
Danemark	3	1	4	1,2%
Egypte	-	1	1	0,3%
Afrique	-	1	1	0,3%
Belgique	1	-	1	0,3%
Israël	1	-	1	0,3%
Inde	1	1	2	0,6%
Corée	-	1	1	0,3%
16 pays	170	150	320	

Observations :

Les 2/3 du fonds de la BULCO sont des films étatsuniens et français ; si à Boulogne la dominante est étatsunienne (34,7%), suivi de films français (28%), c'est l'inverse à Dunkerque (36,6% de films français et 30% d'étatsuniens). L'Angleterre et l'Allemagne suivent. Une dizaine de titres par section représentent l'Italie et le Japon. Des trois langues enseignées à l'ULCO, c'est l'anglo-saxon qui domine (131 films), puis l'allemand (19 titres), et seulement 9 titres en espagnol. A Boulogne, le choix de proposer la filmographie la plus complète possible d'un

cinéaste, permet de présenter 12 titres de I. Bergman, et de représenter le Danemark avec 3 titres de C. Th. Dreyer.

Genre	BOULOGNE	DUNKERQUE	TOTAL BULCO	%
Drame/ Mélodrame	100	81	181	56,5%
Comédie/comédie de mœurs	28	31	59	18,4%
Policier/thriller	17	10	27	8,4%
Western	8	5	13	4%
Fantastique	6	9	15	4,6%
Guerre	6	5	11	3,4%
Comédie musicale/film musical	2	3	5	1,5%
Film historique	1	3	4	1,2%
Horreur	1	1	2	0,6%
Science Fiction	-	1	1	0,3%
Animation	1	1	2	0,6%
TOTAL	170	150	320	
Adaptation Littéraire	50	54	104	32,5%

Observations :

75% du fonds est constitué de comédies, dramatiques ou de mœurs, formes dominantes du cinéma.

A Boulogne les comédies dramatiques représentent presque 60% du fonds, et les comédies 18%. A Dunkerque les comédies sont plus nombreuses. Dans les deux sections les films policiers viennent fortement en 3^{ème} position, suivis des westerns, du fantastique et des films de guerre. Les films historiques, les comédies musicales, la science fiction, l'animation et les films d'horreur sont représentés par 1 ou 2 titres seulement.

De la grille proposée par l'ADAV sont absents les genres suivants : Arts martiaux
Erotique – Espionnage – Mythologie/Péplum – Politique

Le nombre des adaptations littéraires, conformément à la volonté exprimée des acquéreurs, est significatif : 30% à Boulogne, 36% à Dunkerque.

3.1.4 Résultat de l'évaluation

L'aspect quantitatif :

1350 documents sur les trois sections : les fonds sont encore modestes en nombre. Il n'existe pas de normes quantitatives. On estime cependant qu'il faut un minimum d'offre pour ouvrir un service. La Direction du Livre et de la Lecture fixait à 300 titres celle d'une vidéothèque de consultation sur place. D'autre part, l'accroissement régulier des fonds devient impératif du fait d'une rotation importante : il faut renouveler l'offre pour maintenir les usages.

La moyenne générale des budgets d'acquisition, après la constitution des fonds, est de 6% des budgets totaux (statistiques DLL).

La section de Boulogne devrait, pour atteindre un fonds de consultation satisfaisant, enrichir son fonds de 120 nouveaux documents environ (soit un budget de constitution de 8400 euros environ, si l'option du support DVD est maintenue).

La concertation entre les sections de Calais et Dunkerque, pour les documentaires, et de Boulogne et Dunkerque, pour les fictions, est d'autant plus importante que les budgets actuels sont faibles.

La modestie des fonds ne rend pas envisageable l'activation d'une politique de prêt.

L'équilibre des genres majeurs :

La proportion de 20% de fictions et 80 % de documentaires à Dunkerque est intéressante en ce qu'elle est cohérente avec la répartition globale des genres au sein de la collection de films de la BULCO, qui est de 25% pour les fictions et 75% pour les documentaires – 342 fictions, 1008 documentaires.

Cette répartition peut être un des indicateurs à prendre en compte dans la politique documentaire. La place des Amphis de la 5^{ème} nécessitant d'être évaluée du point de vue de l'offre et des usages. Par ailleurs la faible représentation des formes

telles que le film historique, le film d'animation, la science fiction ou les oeuvres télévisuelles, est à souligner ; de même pour les documentaires, où la forme de programmes de conférences enregistrées domine, au détriment des films. Avant d'écarter ces différentes formes de films il importe d'en évaluer le contenu culturel, ou la pertinence documentaire.

Le Prêt Entre Sections (PES)

La répartition documentaires/fictions, les options documentaires de chaque section, le faible accroissement annuel des collections, viennent confirmer l'intérêt d'un véritable PES.

3.1.5 Les ouvrages et les revues de cinéma de Boulogne

Catégories d'ouvrages	Nombre de titres à BOULOGNE
Histoire du cinéma	2
Histoire par pays	18 (11 am., 4 fr., 2 all., 1 angl.)
Biographie de cinéaste	6 (3 fr., 1 all., 1 am., 1 russe)
Scénario	2
Théorie du cinéma / Essai thématique	18
Analyse de film / ouvrages pédagogiques	7
Usuels	9
TOTAL	62
Reuves	3

Observations :

Ce segment de collection est minoritaire. Dispersé dans ses orientations, il est représentatif d'un accompagnement des programmes du CAPES d'anglais. L'état physique du segment est bon, et les éditions s'échelonnent entre 1979 et 2002.

Les usuels sont dans leur majorité à jour.

Les deux revues spécialisées complémentaires, *Les Cahiers du Cinéma* et *Positif*, sont consultables, ainsi qu'une revue d'information grand public : *Première*.

Le scénario 3, présenté dans la dernière partie, propose le développement de ce fonds imprimé.

Troisième Partie : Quelle place pour les collections d'images animées à la BULCO?

1. Analyse des références extérieures

1.1. Panorama de vidéothèques de SCD : synthèse de questionnaires

Afin de disposer de repères récents sur le fonctionnement des Vidéothèques dans d'autres SCD, on a contacté douze responsables de Vidéothèques, par l'intermédiaire d'un questionnaire²⁶. La Vidéothèque de Reims fera l'objet d'une présentation détaillée dans la partie suivante.

Dix établissements ont répondu, ce qui permet des rapprochements. On rassemble dans deux tableaux les principales données recueillies, en fonction des besoins liés à ce dossier.

Le fonctionnement général :

Universités	Date d'ouverture	Prêt/consultation	Postes de consultation	Images en bibliothèques	Mois du film documentaire
Paris 4 Clignancourt www.paris4.sorbonne.fr/	1993	Consult.	1 poste est prévu	non	non
Reims www.univ-reims.fr	1994	Prêt 8 jours + consult.	2 postes VHS 1 poste DVD	oui	oui
Paris 10 www.scd-catalogue.u-paris10.fr/ALEPH	1995	Prêt + consult.	9 postes vhs 1 poste dvd	oui	En 2000 et 2001
Paris 1 Bibliothèque de Géographie	1996	Consult. + prêt aux enseignants	1 poste	non	oui

²⁶ Voir annexe. Les bibliothèques contactées sont celles qui avaient participé aux formations et journées d'étude organisées par *Images en Bibliothèques*. Je remercie Dominique Margot, déléguée générale d'Images en bibliothèques, pour l'ensemble des informations fournies, et son accueil chaleureux. On ne retient pas la réponse de la Médiathèque de l'Université de Genève, pourtant très riche, mais le contexte juridique suisse est très différent, beaucoup plus permissif, que celui de la France. Leur site est très instructif : www.unige.ch/biblio/mediatheque/

Avignon www.bu-univ-avignon.fr	1997	Consult. + prêt	7 postes vhs 2 postes dvd	non	oui
Lille 3 www.lille3-univ.fr	1997	Prêt + consult.	2 postes vhs 1 poste dvd	non	non
Strasbourg U2U3 www-scd-umb.u-strasbourg.fr	1999	Prêt week- end + consult.	2 postes vhs 1 poste dvd	oui	oui
Rennes 2 www.uhb.fr	2000	Prêt consult. +	19 postes vhs/dvd 20 postes dvd/internet	oui	Non (envisagé)
ARRAS www.arras-univ.fr	01/2004	Prêt consult. +	3 postes vhs 1 poste dvd	En cours	non
Médiathèque du Centre Audiovisuel et Multimédia Toulouse-le-Mirail	1986	Prêt + Consult.	13 postes	oui	non

Les collections :

SCD	VHS	DVD	Nombre total de documents	Budget acquisitions			Répartition Fict./doc.	Orientation des fonds
				2001	2002	2003		
Paris 4 Clignancourt www.paris4.sorbonne.fr/	550	-	550	0	0 (dons)	4000€	20% F 80% D	Documents liés aux programmes Fictions liées aux langues enseignées
Reims www.univ-reims.fr	2848	500	3348	70000F	12500€	12500€	50/50	Documents liés aux programmes + fonds de culture générale
Paris 10 www.scd-catalogue.u-paris10.fr/ALEPH	3700	100	3800	100000F	15245€	15245€	50/50	Documents liés aux programmes + 300 docs. en histoire et fictions anglo-américaines
Paris 1 Bibliothèque de Géographie	211	1	212	2288F	615€	116€ + acq. à titre gratuit	100% D.	Outil pédagogique destiné à l'utilisation en cours et TD
Avignon www.bu-univ-avignon.fr	2060	110	2170	78000F	10671€	12000€	25%F 75%D	Documents liés aux programmes + fonds de culture générale
Lille 3 www.lille3-univ.fr	1202	33	1235	4600€	4600€	4600€	30%F 70%D	Documents liés aux programmes + fonds de culture générale
Strasbourg U2U3	766	44	810	NC	NC	5000€	100%D	Documents liés aux programmes
Rennes 2 www.uhb.fr	1500	270	1770	190000F	23000€	23000€	20%F 80%D	Documents liés aux programmes + fonds cinéma
ARRAS www.arras-univ.fr	332	116	448	0	0	18000€	50/50	Documents liés aux programmes + fonds de culture générale
Médiathèque du Centre Audiovisuel et	791	17	808	1800€	1800€	1800€	50/50	Documents liés aux

Multimédia Toulouse-le-Mirail									programmes + fonds de culture générale
----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Observations :

Un cursus d'études cinématographiques existe à Nanterre et à Lille 3. La Médiathèque du Centre Audiovisuel et Multimédia va rejoindre le SCD de Toulouse-le-Mirail, qui abrite l'Ecole Supérieure d'Audio Visuel (ESAV). Dans les autres universités, essentiellement à Reims, Arras, Strasbourg et à la bibliothèque de Géographie ce sont des options, généralement rattachées aux UFR de Lettres et de Communication (à Arras par exemple, une option de Licence étudie le thème de « l'enfance au cinéma »). La fiction est présente (sauf à Strasbourg et à la bibliothèque de Géographie), ainsi que les fonds de culture générale, et le prêt se développe (sauf à la bibliothèque de Géographie et à Paris 4).

Excepté la Médiathèque du Centre Audiovisuel et Multimédia, toutes les bibliothèques autorisent l'utilisation pédagogique des documents, hors du SCD, par les enseignants.

Excepté pour la bibliothèque de Géographie, celle d'Avignon, et la Médiathèque du Centre Audiovisuel et Multimédia, il n'y a pas de dépôt de productions internes de l'université. De ce point de vue, le rapprochement des services de production audiovisuelle interne et des bibliothèques est à poursuivre.

Toutes les réponses mentionnent l'ADAV et les institutions comme fournisseurs principaux, mais insistent sur la multitude des fournisseurs à localiser, selon les disciplines recherchées. Plusieurs mentionnent la difficulté, dans certaines disciplines, à trouver un fournisseur. Pour la majorité, ces acquisitions se font « en plus du reste », et par l'acquéreur vidéo. A Arras en revanche, la part des crédits alloués aux vidéos est laissée à l'appréciation des acquéreurs multi-support.

Seule la Médiathèque du Centre Audiovisuel et Multimédia mentionne un usage important des enregistrements des films libres de droits signalés par le CNDP, ainsi que des Amphis de la 5^{ème} (30% du fonds).

Les bibliothèques de Reims, Avignon et Strasbourg participent activement au Mois du film Documentaire. D'autres le souhaiteraient, mais ne disposent pas des moyens humains nécessaires. La bibliothèque de Géographie précise que c'est un

temps fort dans la promotion de l'image de leur bibliothèque spécialisée, qui permet une collaboration avec les enseignants et les chercheurs.²⁷

L'ensemble des personnes sollicitées regrette le manque de reconnaissance du film comme source d'information ou support pédagogique, dans le milieu universitaire. Si les étudiants s'approprient bien la Vidéotheque, la collaboration avec les enseignants demeure souvent restreinte.

Trop rudimentaire, le questionnaire envoyé ne permet pas d'apporter véritablement de nouveaux éléments²⁸. Sauf peut-être, sur la place croissante du support DVD. Globalement, les réponses font état de collections qui témoignent de la pertinence et de l'importance croissante des films, en appui et en prolongement des enseignements. On relève aussi le décroisement entre documentaire et fiction, et l'extension progressive du mode de communication des films, de la consultation sur place au prêt. Du point de vue du fonctionnement, les réponses sont homogènes. Elles témoignent en faveur de fonds de plus en plus plébiscités et paradoxalement contraignants à constituer et à transmettre.

1.2. Zoom sur la Vidéotheque de la BU de Reims

La Vidéotheque²⁹ :

Début 1990, la Région Champagne-Ardenne a souhaité le développement, au sein de l'Université, d'un projet autour des langues (labo de langues, cédéroms, multimédia...). C'est dans ce cadre que Mme Loret, conservatrice et responsable de la section de lettres et sciences humaines du SCD a décidé de créer une collection de vidéogrammes. Les achats ont commencé en 1993 et le service a ouvert en 1994, avec un fonds de 400 VHS et un poste de consultation sur place. Prioritairement axées sur les fictions en version originale, les acquisitions se sont diversifiées et forment aujourd'hui une collection de 2848 VHS, fictions et documentaires. Depuis deux ans un fonds de DVD est en constitution, il représente aujourd'hui 500 documents. Un second poste, de consultation de DVD, est disponible. Les genres fiction et documentaire s'équilibrent à 50%.

²⁷ « Nous invitons des universitaires, parfois eux-mêmes réalisateurs ou collaborateurs de films et des réalisateurs à débattre autour d'un ou deux films, sur des thèmes comme l'eau, les routes et cette année le tourisme ». Bénédicte Ciolfi-Lebègue.

²⁸ Une enquête plus importante mériterait d'être conduite sur le sujet. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu, ce qui a permis des échanges instructifs et des contacts professionnels motivants.

Depuis dix ans le budget est constant, soit 12500 euros, ce qui représente 5% du budget documentaire global ; en 2002 et 2003 le budget a été consacré exclusivement à l'acquisition de DVD. A partir de l'année prochaine les 2 supports seront de nouveau pris en compte dans l'enrichissement de la collection.

L'université ne propose pas de cursus d'enseignement du cinéma, il existe une UV Littérature et Cinéma.

De cette visite instructive nous retenons ici les points forts suivants, qui semblent déterminants pour la qualité de la collection : un budget constant, qui garantit le renouvellement du fonds et l'élargissement de l'offre en DVD de documentaires. Mme Loret considère qu'il est aujourd'hui possible de développer un fonds de documentaires en DVD, même si la solution mixte reste essentielle dans la mesure où beaucoup de titres de fond ne seront pas renégociés pour le DVD.

La prise en compte du fonctionnement des publics, qui fait évoluer, dès cette rentrée, le prêt des films, d'un prêt week-end à un prêt 8 jours. On retient également une remarque sur le mode de lecture des DVD, par les étudiants. Il s'avère, en discutant avec les emprunteurs, que pour le visionnement des DVD beaucoup parmi eux utilisent le lecteur de leur ordinateur et ne sont pas forcément équipés d'un lecteur de salon. Ce qui peut relativiser l'argument de discrimination lié au faible taux d'équipement des foyers (20% des Français sont équipés d'un lecteur DVD), dans le choix du mode de communication des documents.

Mme Loret note l'intérêt des étudiants, de DEUG et de Licence surtout, pour les captations de pièces de théâtre et les adaptations littéraires, qui représentent un accès différent à l'œuvre. La demande des linguistes est également importante pour les VO, ainsi que celle des historiens pour les films historiques et les films documentaires. Les étudiants étrangers sont aussi des utilisateurs réguliers du service.

Concernant les films, la démarche d'une offre volontariste, en faveur d'une collection de culture générale, confère une cohérence intellectuelle au service, complétée par une dizaine de revues spécialisées (*1895, Bref, le Film français, Images du documentaire, Sight & Sound, Trafic etc*).

²⁹ Rencontre avec Brigitte Loret – juillet 2003

Une collaboration récente, avec le ciné-club de l'université, va permettre de diversifier les modes de circulation des films.

Plusieurs projets, à court et moyen terme sont engagés : un rapprochement avec les médiathèques municipales, pour développer des animations images, la mise à jour du site de la bibliothèque, et la création d'une rubrique « Nouveautés » pour les images animées. Il est prévu une réorganisation des collections des films documentaires. Ils seront classés avec les imprimés, pour une meilleure visibilité de l'offre documentaire dans une discipline. Enfin la rédaction d'une charte documentaire pour la Vidéotheque est en cours.

Par ailleurs, dans le cadre de l'extension du bâtiment, prévue pour 2006, un fonds de cd audio sera créé, rattaché à la vidéotheque.

On a également retenu certains aspects du fonctionnement, qui peuvent être pris en compte dans la réflexion du service de la BULCO. Les usagers, étudiants et enseignants emprunteurs, doivent signer, en début d'année, un feuillet rappelant les conditions de prêt des images animées. Le site du service mentionne également les conditions juridiques spécifiques de ces documents. Du point de vue technique, chaque document livré demande une vérification préalable à son traitement. Concernant les DVD, la disparité des formats de conditionnement ne facilite pas le rangement. Les bacs sont préférables aux étagères, pour un feuilletage de face. La meilleure solution, mais elle demande du temps en équipement, semble le transfert systématique des DVD dans des boîtiers DVD vides, et identiques, achetés pour cela. Ce qui nécessite le plus souvent de refaire la jaquette.

A propos des commandes, Brigitte Loret signale le peu de disponibilité des nouveautés dans le catalogue de l'ADAV, ce qui demande de commander rapidement. D'autre part, pour les DVD, la notion de nouvelle édition apparaît. C'est le cas, par exemple, des films de C. Chaplin, qui viennent de faire l'objet d'une nouvelle édition, par M. Karmiz éditions (MK2).

D'une manière générale pour ce service, Mme Loret insiste sur l'importance du suivi de la production, ce qui demande un travail spécifique de repérage, par la lecture régulière des revues spécialisées et la fréquentation des festivals.

En manière de paradoxe, on notera qu'après dix ans d'existence, et un impact fort auprès des emprunteurs, la collection n'apparaît pas encore tout à fait légitime, aussi bien en interne, auprès des collègues, qu'auprès des enseignants.

Le travail est mené de manière relativement isolée, en collaboration avec les quelques enseignants demandeurs et motivés.

2. CONDITIONS DE FOND A L'ELABORATION D'UNE OFFRE AUDIOVISUELLE

La Vidéothèque de la BULCO est encore en phase de développement. Techniquement très bien équipé, le service se déterminera, parmi d'autres critères, en fonction des choix de politique documentaire qui seront opérés. C'est dans cette optique que l'on propose trois scénarios. Quelle que soit l'orientation retenue, il semble important de développer certaines méthodes de travail, préalable indispensable à la réussite de ce type de projet.

On propose la création d'un profil de poste de référent Images, attaché à un poste de cadre A, qui aura la mission de coordonner les différentes activités constitutives du service. Il semble intéressant, pour le groupe transversal Vidéo, après l'étape de préparation d'ouverture du service, et de stabilisation du traitement documentaire, de redéfinir ses missions. De manière complémentaire, on propose la création d'une seconde instance, un comité éditorial, dédié au volet « numérique » de la Vidéothèque.

2.1. Appréhender le public potentiel

Il s'agit d'étudier le public potentiel pour ce service et ses attentes en matière d'images animées. La meilleure solution serait une enquête. Ce travail pourrait être confié au référent Images, durant l'année 2003-2004 afin que les conclusions soient exploitables dès l'année suivante en terme d'orientation documentaire, de modalités d'usage des documents et de communication. On peut envisager le déroulement suivant :

- recherche exhaustive des matières et enseignements en lien direct avec l'image animée (l'option Filmologie, le cursus des STAPS, les concours de langues, les ateliers Vidéo du service culturel)
- prise de contact avec les enseignants concernés

- entretiens avec les utilisateurs actuels (et à venir) du service
- connaissance plus fine du réseau audiovisuel du Littoral
- établissement d'une carte documentaire
- élaboration d'un questionnaire
- choix du mode d'enquête
- dépouillement du questionnaire et analyse
- évaluation

2.2. Définir une politique d'acquisition

Une meilleure connaissance des publics, et la définition du public à qui sera destiné le service (large public généraliste, public spécialisé, étudiants 1^{er} et 2^{ème} cycle, chercheurs) permettra d'affiner la politique documentaire ; à la fois pour répondre aux demandes et en susciter d'autres. Parallèlement, la réflexion engagée cette année par le groupe de travail Acquisitions, qui aboutira à la rédaction d'une Charte documentaire, permettra de préciser les enjeux de la collection de films. On suggère que le référent Images participe aux deux groupes de travail, Acquisitions et Vidéo.

2.3. Obtenir les moyens financiers pour soutenir le développement des collections

Faute d'un accroissement régulier et significatif, la collection Images perdra de sa visibilité, et de son impact. La légitimité de l'image animée n'étant pas encore tout à fait effective, il paraît opportun de disposer d'un budget spécifique ; on sait aussi que c'est un garde fou efficace pour s'assurer de l'enrichissement régulier d'un fonds. Le seuil des 5% du budget documentaire général semble une garantie raisonnable. La section de Boulogne, qui avec 182 DVD a le fonds le plus faible de la BULCO, aurait besoin d'une enveloppe supplémentaire pour mettre son fonds à niveau et atteindre environ 300 documents, d'ici l'ouverture du service.

2.4. Communiquer autour du domaine

Un nouveau service nécessite de se faire connaître. Pour un service Vidéo de consultation sur place c'est une question de survie. L'information auprès des collègues, relais quotidiens auprès des usagers est essentielle : information sur le service lors des réunions d'équipes, rappel des conditions juridiques, échanges sur les comportements des usagers du service, invitation à mieux connaître le fonds, etc. Le référent Images pourrait avoir la charge de coordonner et de mettre en œuvre une communication autour du service : courrier d'information aux

enseignants et aux services extérieurs concernés. Un fichier de contacts devrait être constitué et tenu à jour dans ce sens. La signalétique et les pages d'accueil du portail sont de bons supports de communication.

La section de Calais prévoit une note d'information dès cette rentrée ; cette initiative pourrait être étendue aux autres sections.

2.5. Travailler sur la programmation d'animations vidéos

Les programmations vidéo sont une manière dynamique de faire connaître et découvrir le film documentaire. La BULCO est techniquement très bien équipée pour cela : des possibilités de visionnement en groupe, dans les sections, et les amphes du Visiocentre dans les murs de l'université. La programmation doit être régulière et lisible pour espérer une fidélisation des publics. Cette programmation peut s'inscrire sur plusieurs axes :

- la participation à des manifestations nationales ; en premier lieu, le Mois du film Documentaire. Créé en 2000, à l'initiative de *Images en Bibliothèques*, ce festival permet de valoriser le fonds documentaire en bénéficiant de l'infrastructure mise en œuvre (base de données sur les programmes de chaque établissement, catalogue national des programmations, matériel de communication mis à disposition, aide à la programmation). Ce rendez-vous annuel est bien relayé par les institutions et les médias.
- devenir une composante de la politique d'événements culturels de la bibliothèque (une série de conférences thématiques sur le cinéma, une programmation régulière à l'heure du déjeuner, la valorisation des productions vidéos internes, une carte blanche donnée à un enseignant, un partenariat avec les enseignants de l'option filmologie etc.)
- la collaboration à des événements locaux.

2.6. Développer le partenariat

La construction de partenariats est essentielle pour la Vidéothèque. Le partenariat doit pouvoir être développé à l'intérieur et hors des murs de l'université.

A l'intérieur du campus, il est envisageable de se rapprocher du Visiocentre, du Centre de ressources pédagogiques, ainsi que des étudiants de la filière Médiation culturelle. Il est nécessaire de prendre contact avec eux pour connaître le type de collaboration qu'il serait possible d'envisager. Par exemple à Paris VIII, des groupes d'étudiants assurent une veille documentaire (suggestion d'achat, signets repérant des sites) ; cette veille vaut une UV.

Un partenariat devrait pouvoir être mis en place également à l'extérieur de l'université. Il peut se nouer avec certaines associations spécialisées (*Images en*

bibliothèques, L'heure exquise !), ainsi qu'avec des interlocuteurs régionaux (la DRAC, les écoles d'art, l'université de l'Artois, qui ouvre en 2004 une Vidéothèque). Il serait fructueux de pouvoir collaborer avec le réseau de lecture publique des villes littorales.

2.7. Développer des compétences nouvelles chez les bibliothécaires

Les bibliothécaires qui interviendront dans la mise en place et le suivi de ce service ne sont peut-être pas formés, en dehors de l'aspect purement technique du catalogage, à cet aspect de leur métier. Il existe aujourd'hui des stages spécialisés dans ce domaine, souvent inscrits dans le cadre d'un festival : le Cinéma du réel (organisé en mars par la BPI), ou le Festival du film documentaire de Lussas (en août). L'association Images en Bibliothèques organise également régulièrement des stages, avec Médiadix.

Fréquenter les festivals, suivre certains stages, permet de créer des outils d'évaluation et de sélection, de connaître les fournisseurs spécialisés, de prendre connaissance de nouveaux catalogues et revues spécialisés, bref de développer une culture cinématographique indispensable à la gestion d'un fonds d'images animées.

2.8. Renforcer le groupe transversal Vidéo

Pistes de réflexions ou de travail qui pourraient être menées au sein du groupe :

- préciser les objectifs et les fonctions de ce groupe de travail
- établir une grille d'analyse pour l'acquisition des documents
- s'articuler avec le groupe de travail Acquisitions et Service Public
- rédiger un document sur les orientations documentaires de la collection
- constituer un fonds professionnel spécialisé à jour (catalogues et sites de fournisseurs, ouvrages de références etc.)
- participer à la mise en valeur des collections (bibliographies, filmographies, dossiers documentaires, etc.)
- participer à la préparation du Mois du film documentaire
- suivi de l'évolution bibliothéconomique du domaine

Tous ces points devront indiquer ce qui relève de la politique transversale et ce qui relève de l'autonomie de chaque section. Actuellement ce sont les logiques de section qui prévalent.

Constituer un sous-groupe

Pour le volet « numérique » du service, on propose la constitution d'un sous-groupe, un Comité éditorial. Celui-ci aurait comme objectif principal la constitution d'un fonds original, en numérique, de type « littérature grise » de l'audiovisuel. Ce fonds rassemblerait à la fois des documents édités, réalisés en vue d'une diffusion commerciale ou institutionnelle et des documents non édités, produits pour des besoins internes (films d'entreprise, outil pour une recherche, entretien, film pédagogique, archive, etc.).

Les missions envisageables du Comité éditorial :

- proposer à la direction des pistes de réflexion pour la constitution de ce fonds de films numériques. En fonction des thèmes ou domaines privilégiés, mettre en oeuvre une collecte des documents (recherche auprès des institutions, comme l'INA, mais aussi auprès des partenaires de l'Université, ainsi que des services audiovisuels ou de communication de groupes industriels de la région, etc.). Le Fonds régional par exemple, des films témoignant de l'histoire du Littoral, est propice à ce type de collecte, sur la base de conventions de dons ou dépôts, et envisage la numérisation.
- être l'interlocuteur du Visiocentre sur les projets de productions internes de l'ULCO (travail étroit de réseau avec les enseignants³⁰ et forte politique de communication auprès des centres de recherche).
- coordonner la base SIM
- assurer une veille sur les pratiques d'autres établissements et structures spécialisées, en région (un groupe de travail régional, Numérisation, se constitue à Lille³), en France et à l'étranger
- recenser les possibilités d'échanges avec d'autres établissements
- fournir les éléments de communication du projet (interne et externe)
- assurer une veille fournisseurs et une veille juridique pour l'ensemble des documents audiovisuels

Ce sous-groupe pourrait être composé entre autres, du référent Images, du modérateur du groupe Multimédia et du groupe Vidéo, d'un membre du Visiocentre ; il serait intéressant de pouvoir y associer régulièrement un enseignant de l'ULCO, ainsi qu'une personne extérieure compétente dans le domaine.

Une fois ces conditions réalisées entièrement ou en partie, il reste à faire des propositions en terme de type de collections.

³⁰ Pascale Rougé, enseignante de littérature, de Boulogne, organise cette année un cycle d'entretiens avec des poètes et ses étudiants de 1^{er} cycle. Ces entretiens pourraient être filmés par le Visiocentre et disponibles à la Bibliothèque. Cette suggestion a été accueillie avec intérêt par cette enseignante, qui souhaiterait utiliser des documents audiovisuels régulièrement dans ses cours.

3. DEVELOPPER UNE COLLECTION D'IMAGES ANIMEES

Il ne s'agit pas ici de présenter un plan de développement détaillé mais de proposer trois formes de collection, en fonction de leur place au sein de la bibliothèque. Ces scénarios ne sont pas exclusifs les uns des autres.

Concernant le choix du support : on insiste sur l'importance de privilégier les contenus sur les supports. Aujourd'hui, exclure le support VHS, c'est faire l'impasse sur une offre documentaire importante. La bibliothèque n'ayant pas une vocation patrimoniale de conservation, l'acquisition de VHS, lorsque le titre n'existe pas en DVD, est envisageable. D'autant que l'utilisateur de la BULCO consulte le document sur écran, quel que soit son format original (VHS, DVD ou fichiers numériques).

Concernant les moyens humains : on propose que le référent Images soit le « veilleur »³¹ pour les acquisitions Images animées, sur les trois sections. Il ne se substitue pas aux acquéreurs, mais il est chargé de suivre les productions et les évolutions du domaine pour le compte de l'ensemble des acquéreurs. Il peut porter à leur connaissance les titres relevant de leur discipline, prospecter auprès des fournisseurs, réaliser des dossiers documentaires et des filmographies, coordonner les différentes animations.

Concernant le budget : on recommande le seuil minimum de 5% des dépenses d'acquisition, garantie d'un enrichissement régulier des fonds.

Actuellement le budget de la section de Boulogne, qui a le budget le plus faible et achète les documents les plus chers, ne permet pas un renouvellement attractif de l'offre.

La diversification des fournisseurs, l'exploitation possible des documents diffusés par la télévision, et des acquisitions de fond, qui n'ont pas à se contraindre aux « nouveautés », peuvent permettre un accroissement moins onéreux de la collection.

3.1. premier scénario : constitution d'une collection étroitement liée aux enseignements universitaires

Objectif :

³¹ Au sens où B. Calenge le définit dans *Conduire une politique documentaire* (Cercle de la librairie, 1999), p.157.

Compléter et diversifier les ressources documentaires, dans le cadre des enseignements dispensés à l'ULCO.

Contenu :

La constitution s'établit dans une logique de continuité avec les ressources imprimées et électroniques de la bibliothèque. Selon ce que proposent les fournisseurs, la collection couvre tous les thèmes et toutes les périodes définis par la politique documentaire de la BULCO. Elle ne se distingue donc des collections déjà présentes que par sa forme audiovisuelle, et doit s'intégrer au maximum à la politique documentaire générale.

C'est globalement l'orientation actuelle de la section de Calais.

Il s'agit de constituer une collection universitaire, en équilibrant les acquisitions selon les disciplines. L'image vient illustrer les collections, à partir des disciplines enseignées.

Ce fonds retient les documents les plus pertinents susceptibles d'intéresser les usagers du service. Un des critères de sélection pourrait être l'acquisition de tout document contenant des informations qu'on ne trouverait pas ailleurs, ou qui apporte une synthèse, d'excellente qualité scientifique et technique (comme la collection *Palette* par exemple ou la perception du mouvement dans les films sur le sport). L'évaluation de l'intérêt des documents peut donc se faire d'après des critères de spécificité et d'inaccessibilité des informations qu'ils contiennent.

Dans ce cas l'intégration des supports audiovisuels, VHS et DVD, aux collections imprimées peut être plus cohérente avec cette démarche de complémentarité des supports.

C'est actuellement l'option retenue à Boulogne pour les cédéroms (des fantômes intégrés aux collections renvoient au document à consulter à l'étage), et à Calais pour les DVD (prêt direct).

La politique documentaire devra préciser les orientations de chaque section concernant les disciplines communes, particulièrement en STAPS, Lettres, Environnement.

Public visé :

On sait que les étudiants préfèrent souvent aborder une œuvre, un auteur ou un domaine par du « visuel » d'abord, plutôt que par des études imprimées. Les

documents audiovisuels peuvent être de bons produits d'appel pour des étudiants de 1^{er} cycle majoritairement plus familiers de l'image animée (socle télévisuel) que de l'imprimé ; le document audiovisuel, complémentaire de l'écrit, peut être attractif également pour les 3^{ème} cycles pour aborder une période ou un thème voisins de leur spécialité.

Tout en s'alignant sur l'exigence de qualité et de niveau des acquisitions papier et électronique, cette collection de films s'adresse à l'ensemble des usagers du SCD.

Fournisseurs :

Ce sont les fournisseurs institutionnels et commerciaux courants : ADAV, CNRS Diffusion, Heure exquise !, RMN, SFRS... Ils sont les plus visibles et proposent les catalogues les plus abondants. Toutefois l'offre « niveau universitaire » des centrales d'achat, du type de l'ADAV, étant réduite, il faut multiplier les sources d'acquisitions, et parfois travailler avec un fournisseur pour un seul titre, ce qui demande plus de temps. Ce type d'acquisition peut être traité par le référent Images.

Moyens humains : Cette collection se caractérise par une certaine facilité de constitution, dans la mesure où il peut y avoir une répartition des acquisitions par domaines. Cela nécessite néanmoins que les acquéreurs soient en mesure de sélectionner les documents, et d'en apprécier le contenu. Actuellement, à la BULCO, on pourrait envisager une collaboration régulière entre les acquéreurs des domaines et le référent Images. Le contact avec les enseignants est essentiel.

Moyens financiers : Comme mentionné plus haut, même dans une logique de complémentarité de supports, la garantie de pérennité d'un nouveau support est mieux assurée par un budget réservé, le « réflexe vidéo » n'étant pas encore un acquis.

3.2. deuxième scénario : constitution d'une collection de culture générale liée à la formation et à l'information des étudiants

Objectifs :

- participer à une meilleure intégration de l'étudiant sur le campus
- donner accès à des documents peu diffusés et favoriser l'éducation à l'image
- contribuer à la diversification des méthodes pédagogiques

- inscrire les problématiques contemporaines de l'audiovisuel dans la collection de la BULCO

Contenu :

Cette collection se situe du côté d'une politique de l'offre. Elle vient s'inscrire dans l'objectif d'ouverture des collections, souhaitée par la BULCO. Le film vidéo est un excellent support pour développer cette mission d'apport de culture générale. Si l'image animée est en flux continu dans l'environnement quotidien de chacun, la variété des films diffusée est extrêmement pauvre. La sélection du fonds présente des œuvres de découverte, peu accessibles dans les circuits commerciaux : des cinématographies étrangères, en VO (ce qui est facilité par les DVD), des courts-métrages, des portraits d'intellectuels (philosophe, écrivain, scientifique, sociologue), des documentaires sur des sujets de société, des archives historiques, des documents pratiques ou pédagogiques, des témoignages, des enregistrements de conférence etc.

La collection, non limitée strictement aux disciplines enseignées, favorise une approche transversale des sujets. On pense par exemple aux films sur la guerre d'Algérie, au cinéma militant du groupe Medvekiné ou encore aux œuvres des grands documentaristes (J. Rouch, R. Depardon, R. Kramer, A. Varda, F. Wiseman, C. Simon etc.) Un film comme *Nu-Shu, une langue secrète entre femmes en Chine*, de Yang Yue-Qing (1999), *Les Glaneurs et la glaneuse*, de Agnès Varda (2000), l'analyse du travail des médias dans *Massoud l'Afghan*, de C. de Ponfilly ou les documentaires sur l'histoire du Cambodge et les Khmers rouges, de R. Panh, sont des documents qui, au-delà de leur géographie particulière, aident à l'analyse et à la compréhension du monde.

Les documentaires de création apportent un regard utile sur un sujet, une analyse complémentaire des manuels universitaires.

Par ailleurs le visionnement de pièces de théâtre, ou d'opéras, offre un temps d'étude différent mais aussi, pour les non-spécialistes, une offre de loisir et de curiosité.

Public visé :

Le public visé est le même que dans le premier scénario, mais entendu plus complètement que dans sa dimension seulement pédagogique. C'est-à-dire une

collection tournée vers un public universitaire et pas seulement vers un enseignement universitaire. C'est sur ce modèle que Strasbourg II a fidélisé avec succès ses usagers.

Fournisseurs : même cas que dans le premier scénario.

Moyens humains : Une collaboration du référent Images avec les acquéreurs d'une part, complétée d'autre part par des acquisitions élargies, relevant du référent Images.

Moyens financiers : Les supports Images, ne relevant pas uniquement des domaines d'acquisition en activité, un budget réservé paraît indispensable.

3.3. troisième scénario : constitution de fonds spécialisés par section

Objectifs :

- valoriser et développer l'originalité des collections particulières de la BULCO
- participer à une meilleure intégration de l'étudiant sur le campus et favoriser l'éducation à l'image

Contenu :

Dans une logique de collection particulière, chaque section gère un fonds thématique audiovisuel. Ces collections permettent une spécialisation dans un domaine, de nature thématique ou formelle, favorable à la visibilité du service et à sa valorisation.

La section de Calais gère un fonds de Science Fiction. Le fonds Images associé peut se décliner autour du thème : **Images de la science**. Avec deux orientations envisageables³² : un fonds généraliste thématique de fictions, (une production cinématographique de qualité et abondante est disponible ou/et un fonds de production de la recherche). Ce second fonds demande un travail spécifique de recension hors fournisseurs habituels, auprès des productions des universités (voir la liste des fournisseurs p.12), auprès des BU spécialisées (Jussieu), ou en consultant des bases de données (Images en Bibliothèques.)

³² L'ouvrage *Le Cinéma et la science*, publié par le CNRS en 1994, peut aider à définir des axes d'acquisition (les scientifiques vus par les cinéastes, les champs scientifiques contemporains, les fictions scientifiques au cinéma, les pionniers du cinéma scientifiques etc.)

La section de Dunkerque gère un fonds de bandes dessinées. Le fonds associé peut se décliner autour du genre de l'**Animation** (domaine de création très productif, accompagné de nombreux festivals et producteurs spécialisés). Les catalogues habituels proposent maintenant des films d'animation (les classiques), et il existe des producteurs-diffuseurs spécialisés (Folimages, L'Heure Exquise !, le réseau associatif, les écoles de cinéma...).

La section de Boulogne ne gère pas encore de collection d'ouverture particulière. On propose la création d'un fonds **Cinéma, imprimé et audiovisuel**, qui mette en perspective l'ensemble des fonds Images animées. Ce fonds multisupport sera représentatif de l'Histoire du cinéma, des grands classiques du cinéma documentaire et du cinéma de fiction, de la création contemporaine et des cinématographies étrangères. Une attention particulière pourra être portée à l'adaptation littéraire. Les liens écriture/cinéma sont nombreux et fructueux. C'est souvent par ce biais que les enseignements non spécialisés abordent le cinéma³³.

Le fonds imprimé sera complété par des revues spécialisées de niveau universitaire. On recommande, en complément des abonnements en cours :

Généralités : *Bulletin d'information du CNC, Cinémaction* (dossiers thématiques, éd. Corlet), *Entrelacs* (Université de Toulouse le Mirail, Ecole Supérieur d'Audiovisuel), *Le Technicien du film* (Kotka éditions), *Trafic* (revue d'analyse à forte dimension littéraire, éd. POL)

Genres cinématographiques : *Bref* (Agence du court métrage, adhésion + revue), *Images documentaires* (revue critique de Images en bibliothèque), *Documentaires* (revue consacrée aux recherches esthétiques et socio-politiques et à l'économie du genre documentaire), *La Lettre mensuelle de l'AFCA* (association française du Cinéma d'animation).

Revues en langue étrangère : *Literature/film quartely* (études liées à l'adaptation littéraire, Salisbury State University), *Secuencias : revista de historia del cine*

³³ Michel Serceau, *L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : théories et lectures*(CEFAL, 2000).

Le Théâtre de Bobigny organise chaque année un festival de cinéma autour d'un auteur et de ses adaptations cinématographiques, qui donne lieu à une publication. Depuis 10 ans sont parus des titres autour de B. Brecht ou Shakespeare à l'écran, en passant par T. Angelopoulos et la tragédie (*Théâtres au cinéma*, édité par Magic Cinéma)

Une librairie spécialisée dans l'adaptation littéraire s'est récemment ouverte à Paris, *Les Sœurs Lumière*. En plus des fonds spécialisés, livres et DVD, la librairie propose des projections, des rencontres et envisage l'ouverture d'un service collectivités.

Depuis avril 2002, le Département de l'Audiovisuel de la BnF propose un ensemble d'adaptations cinématographiques et télévisuelles des grandes œuvres littéraires. Une filmographie est disponible sur place.

(analyse les rapports entre l'Histoire et le cinéma, Universidad de Madrid), *Sight & Sound* (revue du British Film Institut).

Public visé : Ces fonds s'adressent à l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants et enseignants. Leur caractère spécialisé favorise une politique de programmation, et peut permettre leur utilisation comme accompagnement de cours pour certains enseignements (langues, disciplines scientifiques, histoire et histoire de l'art, lettres).

Fournisseurs : Pour les fonds *Images de la science* et *Cinéma*, l'offre des catalogues courants est importante. Un catalogue thématique *Images de cinéma* (CNC-Images de la culture, 2003) propose 200 films dans le domaine. Pour le fonds *Animation*, il s'agira de producteurs et distributeurs spécialisés.

Moyens humains : La constitution d'un fonds spécialisé demande au départ un travail important de connaissance du domaine, de repérage des fournisseurs et des sources d'information concernées. Une fois les outils mis en place, et les interlocuteurs identifiés (partenaires, revues, festivals, sites...) le suivi du fonds demande moins d'investissement que dans les autres scénarios. Le référent Images peut participer à la définition et à la mise en place des fonds spécialisés, Animation et Images de la Science, et il a la responsabilité du fonds Cinéma.

Moyens financiers : Sur la base d'un objectif de 300 documents, la constitution du fonds, consultation sur place, peut s'échelonner sur trois années. Le coût moyen de 100 DVD est de 7000 euros, et de 3700 euros pour 100 VHS. Il paraît plus opportun, pour des raisons aussi bien budgétaires que documentaires de privilégier un fonds mixte DVD/VHS en fonction des films disponibles.

Le fonds imprimé *Cinéma* peut faire l'objet d'une subvention CNL.

3.4. Tableau comparatif des trois scénarios

	SCENARIO 1 : Collection liée aux enseignements	SCENARIO 2 : Collection de culture générale	SCENARIO 3 : Fonds associés
Couverture thématique	+ continuité avec la collection imprimée - ne couvre pas de manière équilibrée l'ensemble des champs disciplinaires	+ couvre tous les champs disciplinaires, plus grande cohérence intellectuelle que le scénario 1	- ne couvre pas de manière équilibrée l'ensemble des champs disciplinaires
Intérêts pour les publics	+ complémentarité des supports, valeur ajoutée de l'audiovisuel - risque d'être sous-utilisée, demande forte de politique de communication	+ collection en phase avec le monde contemporain, s'adresse à un large public + s'intègre dans les parcours de formation et le 1/3 d'enseignement d'ouverture	+ enrichit les collections particulières + s'intègre dans les parcours de formation et le 1/3 d'enseignement d'ouverture
Mode de constitution de la collection	+ documents faciles et rapides à repérer et acquérir	+ documents faciles et rapides à repérer et acquérir - demande une veille approfondie, dispersion de la production	+ constitution dans le temps de la collection - demande une veille approfondie, dispersion de la production
Budget	+ intégré aux acquisitions générales	- prévoir un budget supplémentaire	+ intégré au budget des collections particulières - prévoir une diversité de prix des documents
Apports de l'image animée	- l'image comme illustration + apports iconographiques	+ favorise l'accès et l'éducation à l'image	+ favorise l'accès et l'éducation à l'image, cohérence d'un fonds images spécialisé

En terme d'identité pour la BULCO, le choix de la place de l'audiovisuel dans ses collections est déterminant. D'une part, relativement à sa stratégie documentaire : dans le premier et le deuxième scénario, le développement documentaire est identique dans les trois sections principales et privilégie une logique transversale, néanmoins cela suppose une réelle « transversalité » des moyens et des objectifs, faute de quoi la collection perdra son identité transversale. A l'inverse, le troisième scénario propose un développement spécialisé par section, mais clairement

identifié. D'autre part, en terme de positionnement au sein de l'université³⁴ : ainsi, élargir et ouvrir ses services, au-delà des appuis incontournables aux enseignements, semble le véritable enjeu d'un SCD soumis à une mutation forte de sa fonction sociale. Le deuxième scénario, avec son extension « numérique » de productions internes et locales, et le troisième, dans une moindre mesure, signifient que l'on participe désormais d'une culture vivante, ouverte et diversifiée, capable de promouvoir une culture générale et scientifique dans les meilleures conditions.

³⁴ Sur l'articulation archives audiovisuelles/universités/recherche, le programme des 2èmes journées d'études sur les archives de cinéma (BnF/BIFI) s'annonce fructueux. Programme disponible sur le site de la BnF et de la BIFI.

Conclusion

*S'il faut développer une critique et une pédagogie de l'image, les bibliothécaires doivent être les premiers à la faire. (.../...) La limitation des collections étonne, au regard de la diversité grandissante des sources*³⁵. La question à traiter alors, après cet encouragement de Michel Melot, devient : quelles images et à quelle place ? Ce dossier, avec une présentation générale des enjeux de la question et la proposition de trois scénarios, tente d'apporter quelques réponses, pour la BULCO.

En terme de résultat des investigations menées, c'est le potentiel de la BULCO de développer **un pôle d'excellence audiovisuel** qui se dégage nettement, en interaction avec le schéma général d'orientation des collections et en étroite collaboration avec **la cellule Nouvelles Technologies Educatives** de l'université.

La difficulté du sujet de ce dossier tenait à la multiplicité des aspects à aborder pour contextualiser ce nouveau service Vidéo, et à la bibliothéconomie spécifique du film. Traiter de l'image animée, objet éminemment « transversal », suppose un parcours à travers l'ensemble des activités de la bibliothèque, une collaboration avec de nombreux collègues de la BU et une coopération avec des partenaires extérieurs.

Un exercice profitable, en somme, pour un début de carrière de bibliothécaire.

³⁵ Michel Melot, opus cité, p.376. Il évoque plus loin l'arbitraire qui sévit concernant la place des chaînes de télévision en bibliothèque. On renvoie, à ce propos, au texte d'Estelle Caron, responsable de l'Espace Histoire-Images à la médiathèque de Pessac : L'usage public de la télévision en bibliothèque (La Lucarne, bulletin de liaison de l'association Images en bibliothèques, juillet 2003).

Références bibliographiques

Images animées et Bibliothèques universitaires

Ouvrage

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle et MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1995. Bibliothèques.

Article

MELOT Michel. *Le temps des images*. Bulletin des bibliothèques de France, 2001, tome 46, n°5, pp.15-21.

Compte-rendu, enquête

IMAGES EN BIBLIOTHEQUES ET MEDIADIX. *L'audiovisuel dans les bibliothèques universitaires : journée d'étude du 20 novembre 1995 : compte-rendu*. Paris : Images en Bibliothèques, s.d.

MARGOT Dominique (dir.). *Photographie d'un service audiovisuel en bibliothèque universitaire : [enquête 1997]*. Paris : Images en bibliothèques, 1998.

Images animées et grands établissements

Mémoires

BELLECC Angélique, CHUZEVILLE Sylvain et JIMENEZ Laurie, et al. *La place de l'audiovisuel à la bibliothèque de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art)*. Mémoire DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2003.

MARTIN Isabelle. *Le développement de l'action culturelle au CADIST des sciences de la terre de la bibliothèque interuniversitaire scientifique Jussieu*. Mémoire PPP. Villeurbanne : ENSSIB, 2002.

Article

DREYFUS Sylvie. *La Collection de films documentaires acquis à la Bibliothèque Nationale de France*. Bulletin des bibliothèques de France, 2001, tome 48, n°2, pp.128-129.

Sites internet

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *Collections et départements. Audiovisuel*. Disponible sur :

<http://www.bnf.fr/pages/znavigat/frame/collections.htm>. (Consulté le 28/09/03).

BIBLIOTHEQUE DU FILM. Disponible sur : <http://bifi.fr>. (Consulté le 28/09/03)

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Catalogues et autres bases. Documents son-vidéo*. Disponible sur : <http://bpi.fr>. (Consulté le 28/09/03).

L'environnement de la BULCO

Article

LA VOIX DU NORD. *Quatrième festival du jeune film vidéo : vingt-quatre courts métrages projetés aux Pipots*. La Voix du Nord, 2003, samedi 7 juin, p.42.

Site internet

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE. *Le contrat quadriennal du développement de l'ULCO 2002-2005*. Disponible sur : <http://www.univ-littoral.fr/c-quadri.htm>. (Consulté le 28/09/03).

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE. *La Cellule des Nouvelles Technologies Educatives (NTE)*. Disponible sur : <http://univ-littoral.fr/pres-nte.htm>. (Consulté le 28/09/03).

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE. *La Cellule des Nouvelles Technologies Educatives (NTE). Accès au serveur expérimental des NTE*. Disponible sur : <http://visio.univ-littoral.fr/>. (Consulté le 28/09/03).

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE. *L'Esprit de la Côte. Bulletin d'information de l'université du littoral côte d'Opale*. Disponible sur : <http://univ-littoral.fr/comm/ec.htm>. (Consulté le 28/09/03).

Aspects juridiques

Ouvrage

ALIX Yves (dir.). *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 2000. Bibliothèques.

Sites internet

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS.
<http://www.abf.asso.fr/dossiers/droitdauteur/>. (Consulté le 28/09/03).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ET DES BIBLIOTHEQUES.

http://www.enssib.fr/bibliotheque/dossthem/Droit_info/introduction.html .

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATON.

<http://www.droitsdauteur.culture.gouv.fr>. (Consulté le 28/09/03)

BIBLIOTHEQUE DU FILM. *Utilisation d'une œuvre de l'esprit : principes juridiques*. Disponible sur :

www.bifi.fr/doc_site/expert/methodo/francais/methodo.htm#4 (Consulté le 02/10/03)

Politique documentaire

Ouvrage

CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Cercle de la librairie, 1999. Bibliothèques.

Article

MULLER Joëlle. *Le groupe Complémentarité des supports*. [en ligne]. Villeurbanne : POLDOC, 2000. [réf. du 28/05/03]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2000/2muller.htm>. (Consulté le 30/09/03).

Cinéma

Ouvrages

ASSOCIATION JEAN MITRY. *Le Nord et le cinéma : Contributions à l'Histoire du cinéma dans le Nord/Pas de Calais*. Paris : le Temps des Cerises, 1998.

MARTINET Alexis (dir.). *Le cinéma et la science*. Paris : CNRS, 1994. Insolites de la science.

Michel SERCEAU. *L'adaptation cinématographique des textes littéraires : théories et lectures*. Paris : CEFAL, 2000. Grand écran, petit écran.

LEBOUTTE Patrick. *Transmettre le cinéma*. Paris : Images en bibliothèques, 2001.

Articles

BAECQUE Antoine de. *Ce qu'on fait dire aux images. L'historien, le cinéphile et les querelles du visuel*. Esprit, 2003, n°3-4, pp.18-35.

BAECQUE Antoine de, MONGIN Olivier. *De l'image cinéma au flux télévisuel*. Esprit, 2003, n°3-4, pp.189-193.

BERJON Jean-Christophe. *Documentaire : l'heure de toutes les reconnaissances*. [en ligne]. Paris : BIFI, 2003. [réf. du 28.09.03]. Disponible sur : http://www2.bifi.fr/cineregards/article.asp?sp_ref=240&ref_sp_type=8&revue_ref=27. (Consulté le 28/09/03)

ANNEXE

Questionnaire : audiovisuel et BU (juin 2003)

QUESTIONS	REponses	COMMENTAIRES
Vos coordonnées		
Site du SCD		
Date de création de la collection audiovisuelle		
Existe t'il un enseignement cinéma ou audiovisuel dans votre université ?		
budget affecté 2001 2002 2003		
Collections nombre de VHS nombre de DVD nombre de fichiers numériques nombre de cdrom nombre de postes de consultation sur place		
Modalités d'usage consultation individuelle sur place consultation par groupe utilisation pédagogique hors SCD prêt		
Contenus logique de complémentarité fonds d'ouverture fonds thématiques hors enseignements fictions fonds de référence cinéma fonds papier associé (livres, revues de cinéma) autres		

Quelle est la proportion Documentaires / Fictions ?		
Classement multi-support vidéothèque		
Acquisitions acquéreurs –thématiques acquéreurs vidéo		
Quelle place occupent les Amphis de la 5^{ème} dans la collection ? D'autres enregistrements « TV »		
Négociez-vous parfois directement avec 1 producteur sur 1 titre ?		
Etes-vous adhérent à Images en Bibliothèques ?		
Participez-vous au Mois du film documentaire ?		
Vos fournisseurs principaux hors production de l'université		
Intégrez-vous au catalogue des productions internes à l'université ?		
Disposez-vous sur le site du SCD d'une entrée Vidéothèque ou documents audiovisuels ?		
Qu'est-ce qui « marche le mieux » auprès des étudiants		
Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?		
Remarques générales		